TV

tremplin le mag

N°36 - MAI 2024



LES TREMPLINS



UNE RÉALISATION LES TREMPLINS

Tremplin Le Mag est une revue d'actualité et de culture générale portant à la fois sur des enjeux militaires et des questions de société. A travers une approche synthétique, elle vise à permettre un suivi de l'actualité internationale et nationale, tout en ouvrant vers des articles parus dans la presse généraliste. Un troisième moment permet d'élargir la réflexion en abordant une actualité moins chaude.



Editorial

En ce printemps 2024, l'actualité internationale reste dominée par les tensions au Moyen-Orient. Israël a été victime d'une tentative d'attaque aérienne menée par l'Iran, dans la nuit du samedi 13 au dimanche 14 avril, en représailles d'une frappe israélienne contre le consulat iranien de Damas. Plusieurs États occidentaux, parmi lesquels la France, ont œuvré à l'échec de cette attaque en sécurisant l'espace aérien, ce qui n'a pas manqué de surprendre le président ukrainien Volodymir Zelenski qui réclame depuis de nombreux mois des moyens aériens pour lutter contre l'invasion de la Russie.

Le conflit à Gaza a également des répercussions plus larges. Aux États-Unis, si la chambre des représentants a voté un plan d'aide massif pour l'Ukraine, Taiwan et Israël, les étudiants de plusieurs universités se sont soulevés pour dénoncer la crise humanitaire en cours dans la bande de Gaza. Ces manifestations ont inspiré d'autres mobilisations pendant que les discours diplomatiques se faisaient de plus en plus critiques à l'encontre de la politique menée par le gouvernement israélien au sein des territoires palestiniens.

En France, l'arrivée de la flamme olympique à Marseille et les derniers préparatifs avant les Jeux Olympiques de cet été occupent une grande partie de l'actualité de ce printemps 2024. Néanmoins, d'autres sujets de sécurité publique n'ont pas manqué d'émerger comme la recrudescence de la violence chez les jeunes ou la lutte contre les trafics de drogue.

Horizon Sciences Po est l'occasion de découvrir deux ouvrages géopolitiques en lien avec les conflits qui secouent actuellement le monde. L'ouvrage *L'art de la guerre – De Sun Tzu à Xi Jinping* de Pascal Boniface offre une mise en perspective de L'Art de la guerre avec l'actuelle stratégie de la Chine et permet de comprendre sa montée en puissance qui paraît irrésistible. La deuxième note revient sur un ouvrage de Michel Goya et de Jean Lopez qui se livre à un exercice périlleux : une analyse des 13 premiers mois du conflit en Ukraine qui privilégie une approche militaire et historique.

VN PARTICIPATIONS
57 BIS COURS PASTEUR
33000 BORDEAUX

TÉL : 05.33.49.01.80
contact@trempliniep.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Thierry CORDE

COMITÉ DE RÉDACTION
Florent VANDEPITTE

AUTEURS
M. Arnaud LE GARS - M. Emmanuel CALAFIORE - Mme Clara DE BONO - Mme Karine ROUSSEAUX

PHOTOS
Vue satellite. (Nasa) - Arc de triomphe. (Unplash) - Vue satellite. (Nasa) - Le système antimissiles en réponse aux drones et missiles lancés par le régime iranien, vu depuis Ashkelon, en Israël le 14 avril 2024 (Reuters/Amir Cohen) - Des membres de la défense civile et des ouvriers dégagent les décombres après une attaque israélienne sur la section consulaire de l'ambassade d'Iran à Damas, en Syrie, le 2 avril 2024. (Reuters/Firas Makdesi) - Une manifestation pro-Gaza à l'université d'Harvard aux États-Unis, le 14 avril 2024 (AFP/Joseph Prezioso) - L'Ukraine sera la principale bénéficiaire de l'aide américaine adoptée par la Chambre des représentants (Reuters/Ken Cedeno) - Le président rwandais, Paul Kagame, rallume la flamme du Mémorial de Gisozi, où reposent les restes de 250 000 victimes du génocide des Tutsi, à Kigali, le 7 avril 2024 (AFP/Luis Tato) - Un écolier de 13 ans dans les décombres de sa classe, mitraillée fin mars 2024 par l'aviation birmane. À Day Pu No, une ville de 5000 habitants (Thierry Falise) - Des personnes déplacées arrivent au Sud-Soudan en provenance du Soudan par le poste frontière de Joda (UNHCR) - Couverture *Entre guerres,* François Lecointre - Couverture *La Guerre du sport,* Lukas Aubin et Jean-Baptiste Guégan - Drapeaux français (Pxhere) - Les PFAS présents dans les revêtements anti-adhésifs des poêles (Jean-Maurice Chacun/Sud Ouest) - Risques des polluants éternels (Agence européenne pour l'environnement/AFP) - Coût écologique d'une bouteille d'eau (Infographie Yuka) - Intérieur du centre aquatique des Jeux (Photo Métropole du Grand Paris) - Représentation fictive de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris (Florian Hulleu/AFP) - Restriction de circulation pour la cérémonie d'ouverture (Infographie Le Parisien) - Laure Manaudou, deuxième porteuse de flamme à Athènes le 16 avril (Valerie Gache-AFP) - Gabriel Attal à Viry-Châtillon (Bertrand GUAY/AFP) - Illustration de couvre-feu à Nice (Valery Hache/AFP) - Éric Dupond-Moretti devant la commission d'enquête du Sénat sur le narcotrafic (Stéphane de Sakutin/AFP) - Photo de Jean-François Ricard (AFP) - Prison de Fleury-Mérogis dans l'Essonne (Geoffroy Van Der Hasselt/AFP) - Des touristes vers le Mont-Saint-Michel (Mathieu Pattier/MAXPPP) - Thierry Francou, PDG d'Eurenco et Emmanuel Macron à Bergerac (Patrick Bernard/SIPA) - Les sites industriels, fournisseurs de l'Armée française (Infographie Le Monde) - Siège de Standard and Poor's à New York (Brendan McDermid/Reuters) - Bruno Le Maire au salon Go Entrepreneurs (Julien De Rosa/AFP) - Buste (Unplash)

Tous droits de reproduction, même partielle, par quelque procédé que ce soit, réservés pour tous pays.



TREMPLIN LE MAG

Revue d'actualité et de culture générale

ACTUALITÉ INTERNATIONALE..... 6

ACTUALITÉ NATIONALE 21

HORIZON SCIENCES PO

- Pascal Boniface, *L'Art de la guerre. De Sun Tzu à Xi Jinping*, 2023..... 37

- Michel Goya et Jean Lopez, *L'Ours et le Renard. Histoire immédiate de la guerre en Ukraine*, 2023..... 40

ACTUALITÉ INTERNATIONALE

- Frappes de l'Iran contre Israël, une attaque sans précédent

- La tension croît au Proche et au Moyen Orient

- Des manifestations pro-Gaza dans des universités américaines

- La chambre des représentants américaine vote un plan d'aide pour l'Ukraine, Taïwan et Israël

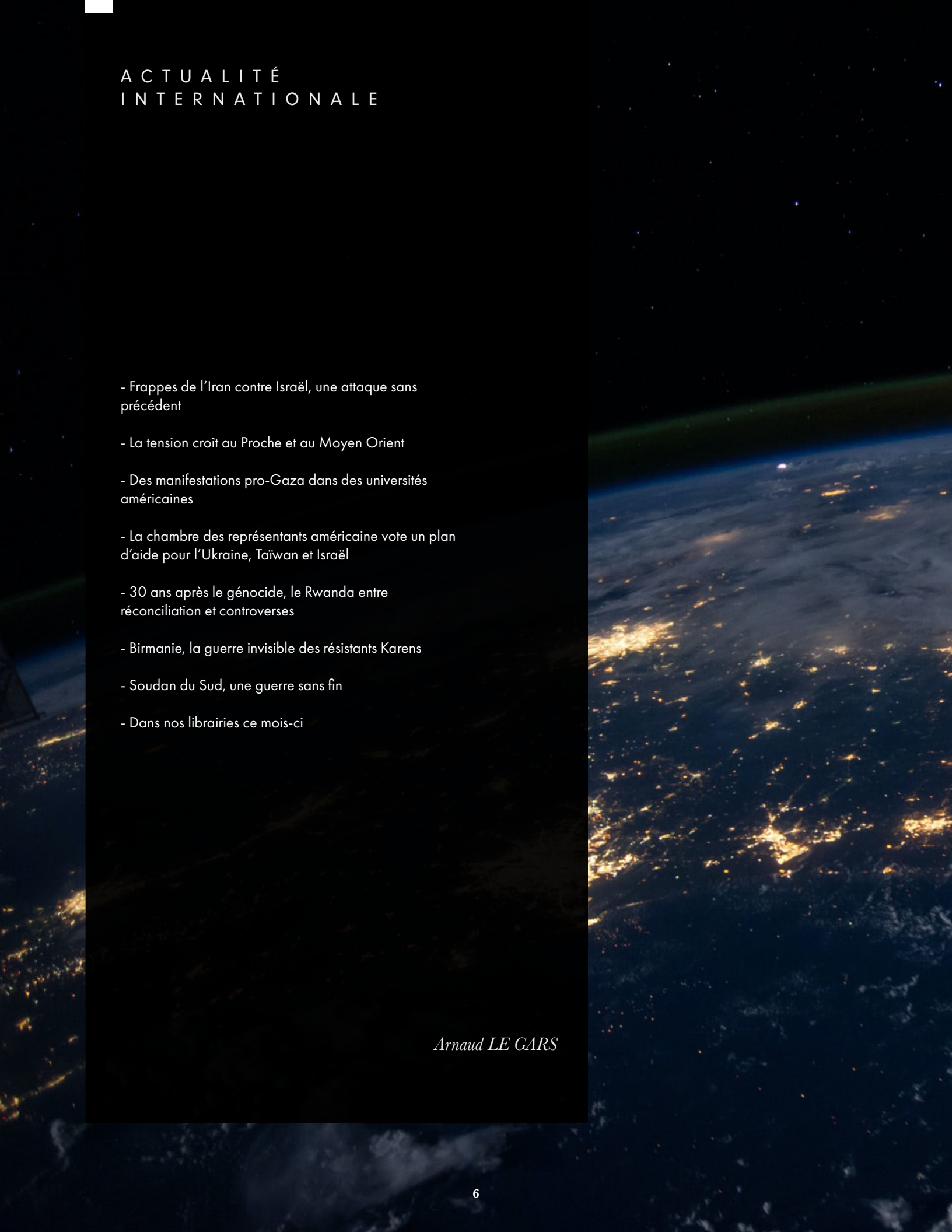
- 30 ans après le génocide, le Rwanda entre réconciliation et controverses

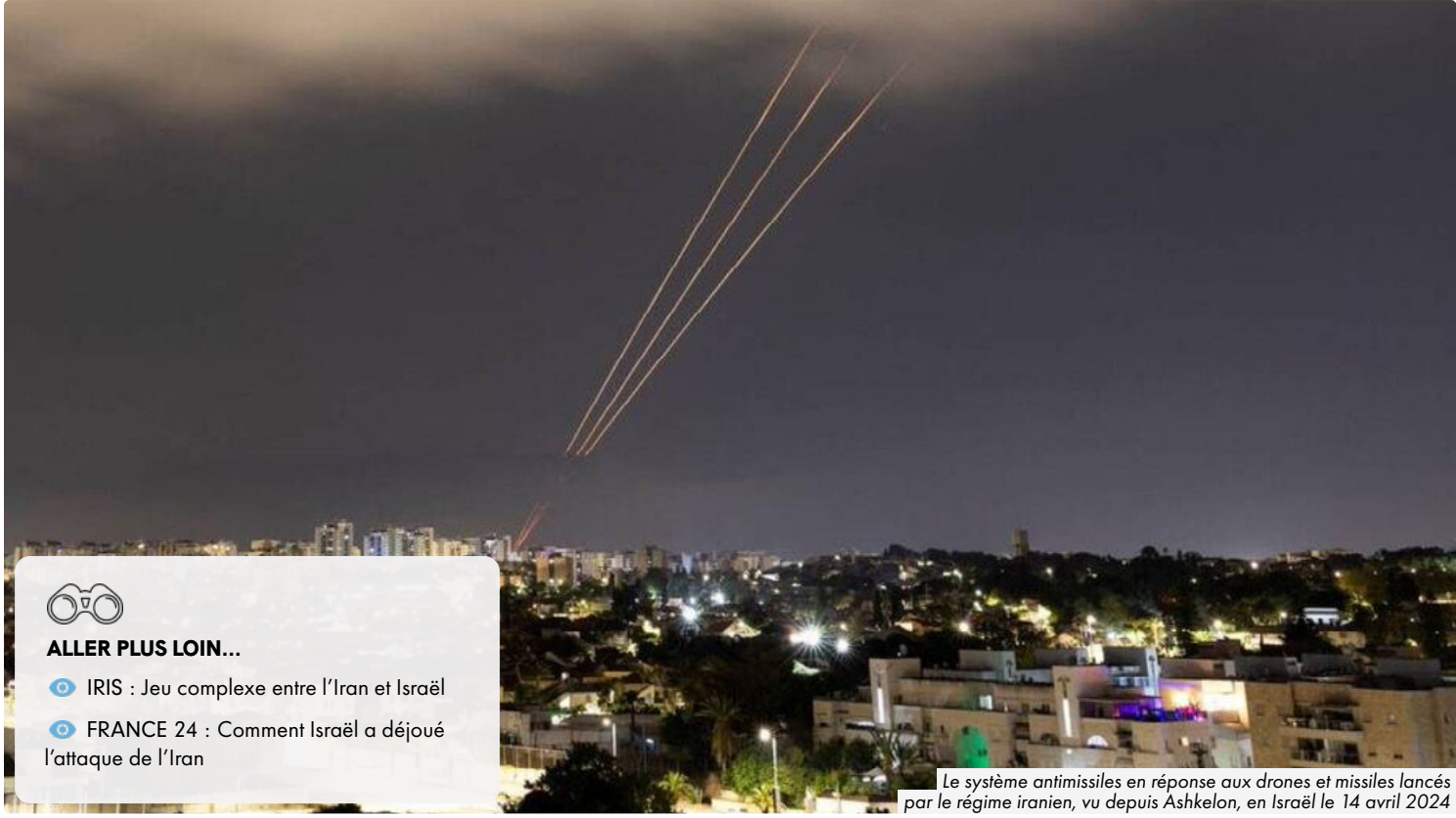
- Birmanie, la guerre invisible des résistants Karens

- Soudan du Sud, une guerre sans fin

- Dans nos librairies ce mois-ci

Arnaud LE GARS





ALLER PLUS LOIN...

- IRIS : Jeu complexe entre l'Iran et Israël
- FRANCE 24 : Comment Israël a déjoué l'attaque de l'Iran

Le système antimissiles en réponse aux drones et missiles lancés par le régime iranien, vu depuis Ashkelon, en Israël le 14 avril 2024

FRAPPES DE L'IRAN CONTRE ISRAËL, UNE ATTAQUE SANS PRÉCÉDENT

L'Iran a mené une attaque massive, depuis son territoire, contre Israël, en lançant plus de 300 drones et missiles dans la nuit de samedi 13 à dimanche 14 avril. Une réplique annoncée après une frappe meurtrière contre le consulat iranien, à Damas, en Syrie, et attribuée à Israël début avril. L'attaque a non seulement exacerbé les tensions déjà vives dans la région, mais elle a aussi attiré l'attention internationale sur la volatilité persistante au Moyen-Orient.

L'attaque a débuté précisément à 23h07, lorsque des missiles balistiques de longue portée ont été lancés depuis des positions iraniennes. Ces missiles ont ciblé plusieurs villes stratégiques en Israël, y compris Tel-Aviv et Jérusalem, provoquant quelques dégâts matériels. La réponse immédiate d'Israël a inclus l'activation de son système de défense antimissile, le Dôme de Fer, qui a réussi à intercepter une grande partie des missiles entrants.

Les réactions des pays voisins à l'attaque iranienne contre Israël ont été variées et souvent immédiates. La Jordanie et l'Égypte, tous deux signataires de traités de paix avec Israël, ont condamné l'attaque et appelé à une désescalade rapide pour éviter une guerre régionale totale. En revanche, le Liban et la Syrie, influencés par des relations plus étroites avec l'Iran, ont adopté une position plus neutre, appelant à une solution politique sans condamner explicitement les actions de l'Iran. Les Nations Unies ont rapidement réagi par une session d'urgence du Conseil de Sécurité, durant laquelle un appel unanime à la cessation immédiate des hostilités a été lancé. L'Union Européenne et l'OTAN ont exprimé leur profonde préoccupation face à l'escalade soudaine, en mettant en garde contre les conséquences d'une telle instabilité pour la sécurité mondiale. De leur côté, les États-Unis ont affirmé leur soutien indéfectible à Israël, promettant une aide militaire et diplomatique.

Cette attaque a eu un impact notable sur les relations internationales, exacerbant les tensions entre les États-Unis et l'Iran, et mettant en lumière les fragilités des alliances régionales. La Russie et la Chine ont appelé à une médiation internationale, soulignant la nécessité de maintenir la stabilité régionale pour protéger leurs intérêts économiques et stratégiques dans la région.

L'Iran a déployé une stratégie complexe, utilisant à la fois des missiles balistiques de longue portée et des drones armés pour maximiser l'impact tout en évitant les défenses anti-

missiles israéliennes. Cette approche indique une préparation minutieuse et une volonté de démontrer ses capacités militaires avancées. Israël a répondu par une activation rapide de son système de défense antimissile Dôme de Fer, qui a réussi à intercepter la majorité des missiles. Cependant, la saturation du système par un grand nombre de projectiles a souligné la nécessité pour Israël de continuer à améliorer ses défenses face à des attaques de grande envergure. Peu après l'attaque, l'armée israélienne a lancé une série de frappes aériennes ciblées contre des installations militaires iraniennes en Syrie, où l'Iran maintient une présence militaire substantielle. Ces frappes visaient à détruire les infrastructures utilisées pour lancer les missiles et à dissuader de futures attaques. Israël a immédiatement consulté ses principaux alliés, notamment les États-Unis, pour coordonner une réponse internationale et obtenir un soutien diplomatique et logistique. Cela inclut la fourniture de renseignements en temps réel et la discussion de possibles scénarios d'escalade. En réponse à l'attaque, les États-Unis ont augmenté leur présence militaire dans la région, envoyant des navires de guerre supplémentaires et des avions de chasse pour patrouiller les zones stratégiques et soutenir les capacités défensives d'Israël. La réponse militaire d'Israël à l'attaque iranienne illustre une approche à la fois défensive, pour protéger ses citoyens, et offensive, pour affaiblir les capacités de l'adversaire et dissuader de futures agressions. Ce mélange de réactions démontre la complexité des stratégies modernes de défense et de contre-attaque dans un environnement régional très tendu. ◆

LA TENSION CROÎT AU PROCHE ET AU MOYEN ORIENT

Des membres de la défense civile et des ouvriers dégagent les décombres après une attaque israélienne sur la section consulaire de l'ambassade d'Iran à Damas, en Syrie, le 2 avril 2024.



ALLER PLUS LOIN...

- IRIS : Israël / Palestine, oser une solution politique
- FRANCE 24 : Guerre à Gaza, « on est à la croisée des chemins », Pascal Boniface

Depuis plusieurs mois, les efforts militaires déployés par l'armée israélienne (Tsahal) dans la bande de Gaza n'ont pas réussi à sécuriser la libération d'une centaine d'otages détenus par diverses factions qualifiées de terroristes. Le territoire gazaoui, transformé en champ de ruines, est confronté à une situation sanitaire désastreuse. Malgré cette pression, le Hamas et ses alliés continuent de retenir les otages, exacerbant la crise humanitaire et suscitant l'inquiétude de l'ONU. Parallèlement, la tension monte en Cisjordanie.

De son côté, le Hezbollah, groupe militant chiite basé au Liban, décide d'intensifier ses actions militaires contre Israël. Ce mouvement est connu pour son opposition ferme à l'État israélien et est souvent impliqué dans des tensions régionales. En lançant une série de roquettes sur le nord d'Israël début avril 2024, le Hezbollah marque une escalade significative dans ses opérations militaires, ce qui soulève de sérieuses préoccupations sur la stabilité de la région. Les attaques ciblent spécifiquement des zones densément peuplées et stratégiques dans le nord d'Israël, entraînant non seulement des dommages matériels mais aussi un état d'alerte et de peur parmi les civils. Ces régions, souvent touchées par de précédents conflits, voient leur quotidien bouleversé par la soudaineté et l'intensité des frappes. Les services d'urgence israéliens sont mis à rude épreuve, devant répondre rapidement pour assurer la sécurité des habitants qui, certaines fois, ont été obligés de quitter leurs domiciles.

Par ailleurs, l'ambassade iranienne en Syrie a été ciblée par un bombardement attribué à Israël, résultant de la mort de onze personnes, dont le général Mohammad Reza Zahedi, commandant de la Force Al-Qods pour la Syrie et le Liban. En représailles, l'Iran annonce une offensive contre Israël, lançant environ trois cents missiles et drones. Toutefois, cette attaque a échoué, provoquant principalement des dommages limités et blessant une jeune fille. Le système de défense israélien "dôme de fer" a prouvé son efficacité lors de cet affrontement. L'incident s'avère contre-productif pour Téhéran, renforçant le soutien international envers Israël, notamment de la part des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France, ainsi que d'autres nations régionales telles que l'Irak et la Jordanie, qui condamnent la violation de leur espace aérien par les Iraniens.

Dans ce contexte de tensions accrues, les réactions et les positions géopolitiques des différents acteurs internationaux révèlent des stratégies complexes et souvent discrètes. Notamment, les monarchies pétrolières du Golfe, traditionnellement prudentes dans leur communication politique externe, commencent à manifester un soutien discret à Israël. Ce soutien est significatif étant donné que ces États, riches en ressources énergétiques et jouant un rôle pivot dans l'économie mondiale, ont historiquement maintenu des relations ambivalentes avec Israël, principalement en raison de la question palestinienne et de la solidarité islamique. Ce soutien discret pourrait prendre plusieurs formes, comme des communications diplomatiques non publiques, une coopération sécuritaire ou renseignement partagé, et même un soutien logistique ou économique indirect. Ces monarchies pétrolières reconnaissent Israël comme une puissance nucléaire influente dans la région, capable de jouer un rôle clé dans la stabilisation ou la déstabilisation régionale. Leur approche peut également être vue comme une stratégie pour contrer l'influence croissante de l'Iran, perçu comme une menace directe à leur stabilité nationale et régionale.

Dans ce cadre de tensions exacerbées, les appels internationaux à la désescalade deviennent plus urgents. Joe Biden, président des États-Unis, et Vladimir Poutine, président de la Russie, interviennent publiquement pour appeler à un apaisement des hostilités. Leurs préoccupations sont motivées par le risque de propagation du conflit dans une région cruciale pour l'approvisionnement énergétique mondial, ainsi que par les implications sécuritaires et économiques d'un conflit ouvert. En réponse à ces appels internationaux, et probablement en reconnaissance du soutien discret des monarchies pétrolières, Israël opte pour une action mesurée. La frappe israélienne sur une base militaire iranienne, bien que significative, est caractérisée par sa limitation, visant à punir sans provoquer une escalade majeure. Cette décision reflète une stratégie israélienne qui cherche à maintenir un équilibre délicat : répondre fermement à l'agression sans déclencher une guerre régionale plus large qui pourrait déstabiliser l'ensemble du Moyen-Orient, une région déjà durement marquée par la guerre entre le Hamas et Israël.
Les opérations militaires menées par Tsahal, l'armée israélienne, dans la bande de Gaza ces derniers mois ont été focalisées principalement sur la libération d'une centaine d'otages, détenus par le Hamas. Cependant, ces efforts n'ont pas porté les fruits escomptés. Malgré l'intensité des opérations militaires, la situation des otages reste précaire ; le Hamas, en continuant de les retenir, contribue à aggraver la situation humanitaire déjà critique dans la région.

La bande de Gaza, en réponse aux fréquentes confrontations, présente un paysage dévasté. Les infrastructures sont largement détruites, ce qui exacerbe une crise sanitaire déjà désastreuse. L'accès limité à l'eau potable, les pénuries alimentaires, et les installations médicales insuffisantes ou endommagées mettent la population civile dans une situation extrêmement vulnérable. Cette situation alarmante a attiré l'attention et l'inquiétude de l'Organisation des Nations Unies, qui a appelé à plusieurs reprises à une intervention humanitaire urgente et à la cessation des hostilités pour permettre l'accès aux aides. L'ONU a également souligné l'importance du respect du droit international humanitaire par toutes les parties concernées pour protéger les civils et les infrastructures civiles.

Parallèlement, la tension s'accroît également en Cisjordanie, une autre région sous contrôle partiel palestinien et sujet de frictions continues. La montée des tensions est souvent le résultat d'incursions de Tsahal, de réponses aux attaques de roquettes, ainsi que de l'instabilité politique interne parmi les Palestiniens. Cette situation crée un cycle de violence qui rend la

perspective de paix et de stabilité dans la région de plus en plus difficile à atteindre, avec des répercussions qui se ressentent bien au-delà des frontières immédiates de ces territoires.

Côté diplomatie, les pourparlers menés au Caire entre des délégations du Hamas, d'Israël, de l'Égypte, du Qatar et des États-Unis pour tenter de parvenir à une trêve semblent être dans l'impasse. Le Hamas exige la fin de l'intervention militaire israélienne dans la bande de Gaza et le départ des forces israéliennes comme condition à un accord, ce que refuse Israël qui se dit prêt à une suspension des combats en échange de la libération des otages israéliens détenus par le Hamas à Gaza. Aucun progrès visible n'a été réalisé pour l'instant, chaque camp campant sur ses positions. L'Union européenne se positionne quant à elle en tant que médiatrice avec la proposition d'un plan de paix 10 points visant à relancer les négociations, avec une conférence préparatoire impliquant plusieurs acteurs internationaux. L'objectif serait d'aboutir à un État palestinien indépendant aux côtés d'Israël et une normalisation des relations entre Israël et le monde arabe. Malgré une médiation internationale active, les pourparlers peinent à progresser en raison des positions irréconciliables d'Israël et du Hamas sur les conditions d'un cessez-le-feu, la situation au Proche et au Moyen Orient demeure toujours volatile. ◆

DES MANIFESTATIONS PRO-GAZA DANS DES UNIVERSITÉS AMÉRICAINES

Avril 2024 a marqué un tournant dans les campus universitaires à travers les États-Unis avec l'émergence de manifestations pro-Gaza organisées par des étudiants. Ces manifestations, réparties sur plusieurs universités, représentent une réponse à la crise humanitaire et militaire en cours dans la bande de Gaza.

La bande de Gaza, souvent décrite comme l'une des zones les plus densément peuplées du monde, fait face à des défis humanitaires exacerbés par le conflit entre Israël et le Hamas. La situation a atteint un point critique en avril 2024, avec des opérations militaires intensives et des répercussions significatives sur la population civile. C'est dans ce contexte que les étudiants américains ont lancé un mouvement de solidarité pour attirer l'attention internationale sur la crise. Les manifestations ont commencé spontanément dans quelques universités de la côte Est, avant de s'étendre à d'autres établissements à travers le pays. Des étudiants de diverses origines, influencés par les images et les reportages sur les conditions de vie à Gaza, ont organisé des rassemblements, des marches, et des sit-ins, souvent en coordination avec des organisations étudiantes pro-palestiniennes et des groupes de défense des droits humains. Ces manifestations se sont caractérisées par une série d'actions bien coordonnées. Les organisateurs ont utilisé les réseaux sociaux pour mobiliser, partager des informations sur la situation à Gaza, et organiser des événements. Des conférences, des ateliers, et des expositions d'art visant à sensibiliser et à éduquer la communauté universitaire sur la crise ont accompagné les marches. Les slogans tels que "Justice pour Gaza" et "Paix pour tous" étaient fréquemment brandis par les manifestants. Parallèlement aux manifestations de soutien à Gaza, des voix opposées se sont également manifestées sur les campus. Des groupes pro-Israël et d'autres étudiants et facultés se sont exprimés contre ce qu'ils percevaient comme une représentation unilatérale du conflit. Des contre-manifestations et des panels de discussion ont été organisés, parfois aboutissant à des confrontations verbales, illustrant la polarisation croissante autour du conflit israélo-palestinien sur les campus américains. Les médias sociaux ont joué un rôle crucial dans l'organisation et la diffusion des manifestations. Les hashtags dédiés, les stories Instagram, et les livestreams sur diverses plateformes ont permis une visibilité accrue et une participation plus large, notamment parmi les étudiants qui ne pouvaient pas être physiquement présents. Cette dynamique a aussi soulevé des questions sur la véracité des informations partagées et sur l'impact des échos médiatiques dans la construction des narratifs sociaux.

La réponse des administrations universitaires a varié significativement. Certaines ont soutenu le droit des étudiants à exprimer librement leurs opinions, tandis que d'autres ont exprimé des réserves concernant les perturbations potentielles, certaines venant à l'expulsion des manifestants de leur campus comme cela fut le cas à l'université de Columbia à New York. Des débats sur la liberté d'expression et l'utilisation de l'espace universitaire pour des causes politiques ont émergé, reflétant des tensions plus larges sur les campus concernant des questions

internationales sensibles.

L'ampleur et la visibilité des manifestations ont provoqué des réactions à l'échelle internationale, certains médias étrangers couvrant les événements comme un reflet des sentiments changeants des jeunes Américains envers la politique étrangère des États-Unis. Des organisations internationales de défense des droits humains ont utilisé ces manifestations comme un moyen de pression sur leurs propres gouvernements pour qu'ils interviennent ou reconsidèrent leur position vis-à-vis du conflit. Les universités ont été poussées à reconsidérer leur rôle dans la société. Les discussions autour des manifestations ont souvent conduit à des questions sur l'objectif de l'éducation supérieure : est-ce uniquement pour acquérir des connaissances ou aussi pour encourager l'engagement civique ? Cette interrogation a stimulé un débat plus large sur l'importance de l'activisme étudiant dans l'éducation et sur les politiques de soutien ou de restriction de telles activités par les administrations universitaires.

Les manifestations pro-Gaza de 2024 dans les universités américaines ont non seulement mis en évidence les tensions persistantes autour du conflit israélo-palestinien, mais ont également servi de catalyseur pour un débat plus large sur la liberté d'expression, l'engagement civique des jeunes, et le rôle de l'éducation dans le façonnement des futurs leaders et citoyens du monde. Alors que les manifestations peuvent s'atténuer avec le temps, les questions et les changements qu'elles ont engendrés perdureront, influençant les politiques universitaires et la diplomatie américaine pour les années à venir ◆



Une manifestation pro-Gaza à l'université d'Harvard aux États-Unis, le 14 avril 2024.

ALLER PLUS LOIN...

RFI : Guerre à Gaza : dans les universités américaines, un mouvement de protestation qui ne cesse de grossir



L'Ukraine sera la principale bénéficiaire de l'aide américaine adoptée par la Chambre des représentants.

ALLER PLUS LOIN...

- LE FIGARO : Guerre en Ukraine, la Chambre américaine des représentants vote un grand plan d'aide de 61 milliards de dollars.
- LE MONDE : Ce que contient le plan d'aide à l'Ukraine, Taïwan et Israël. humanitaire

LA CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS AMÉRICAINE VOTE UN PLAN D'AIDE POUR L'UKRAINE, TAÏWAN ET ISRAËL

Le 20 avril 2024, la Chambre des représentants des États-Unis a pris une décision majeure en votant un plan d'aide substantiel destiné à trois régions géopolitiquement stratégiques : l'Ukraine, Taïwan et Israël. Ce vote intervient dans un contexte international tendu, où chaque aide extérieure peut significativement influencer l'équilibre des forces. L'approbation de ce plan d'aide n'est pas seulement un geste financier ; c'est un acte lourd de conséquences politiques et diplomatiques qui réaffirme l'engagement des États-Unis envers ses alliés et dans la préservation de la stabilité internationale.

Contexte géopolitique

Depuis l'invasion de son territoire par la Russie en février 2022, l'Ukraine se trouve dans une situation précaire qui nécessite un soutien international constant. Les États-Unis ont été un pilier dans cet effort, fournissant aide militaire, économique, et humanitaire pour soutenir le gouvernement ukrainien dans sa résistance contre la Russie. L'actuel plan d'aide représente une continuation de cette politique, mais avec une urgence accrue face à la persistance des hostilités et la détérioration de la situation sécuritaire sur le terrain dus notamment au statu quo de la situation militaire sur le front et au relatif échec de la contre-offensive ukrainienne de l'été 2023.

Taïwan se trouve sous la menace croissante de la Chine, qui revendique l'île comme une partie de son territoire. En réaction à l'augmentation des incursions militaires chinoises dans son espace aérien et maritime, Taïwan cherche à renforcer sa défense et sa résilience. L'aide américaine à Taïwan, tant en termes de ventes d'armes que de soutien diplomatique, est cruciale pour le maintien de son statut de facto en tant qu'entité indépendante, contribuant ainsi à une stratégie de dissuasion face à des agressions potentielles.

Israël, partenaire de longue date des États-Unis, continue de faire face à de multiples défis sécuritaires venant de divers fronts, notamment des tensions avec l'Iran et des conflits internes. L'aide américaine à Israël est multifacette, incluant un soutien militaire substantiel, mais également des garanties économiques et technologiques comme le renforcement du bouclier anti-missiles, le Dôme de fer. Le renouvellement de cette aide est perçu comme un pilier de la politique de sécurité

nationale d'Israël et un élément stabilisateur dans la région volatile du Moyen-Orient.

Ces trois zones d'intervention sont liées par la nécessité de maintenir la paix et la stabilité, tout en soutenant des régimes et des gouvernements qui partagent des valeurs démocratiques ou stratégiques avec les États-Unis. Le plan d'aide voté le 20 avril est donc une pièce maîtresse de la stratégie extérieure américaine, visant à renforcer ses alliés tout en affirmant sa présence et son influence sur l'échiquier mondial.

Détails du plan d'aide

Le plan d'aide approuvé par la Chambre des représentants le 20 avril 2024 se caractérise par des engagements financiers significatifs destinés à soutenir l'Ukraine, Taïwan et Israël. Chacun de ces engagements est ciblé pour répondre à des besoins spécifiques qui reflètent les réalités géopolitiques et de sécurité de chaque région.

Pour l'Ukraine, le plan prévoit une enveloppe de 61 milliards de dollars. Ce montant est destiné à renforcer les capacités défensives du pays, avec un accent particulier sur la modernisation de l'armée et le soutien logistique. Par ailleurs, une portion significative est également réservée à l'aide humanitaire pour les millions de citoyens affectés par le conflit continu. L'objectif est de fournir un soutien immédiat pour la reconstruction des infrastructures essentielles telles que les hôpitaux, les écoles et les résidences.

Taïwan recevra une aide de 8 milliards de dollars, principalement orientée vers l'amélioration de ses capacités de défense aérienne et maritime. Ce financement vise à accroître la dissuasion contre une potentielle agression chinoise en renforçant les systèmes de missiles et la surveillance maritime. De plus, une partie de l'aide sera utilisée pour des programmes de formation militaire et pour le développement de technologies de défense avancées.

Israël bénéficiera d'un soutien renouvelé de 13 milliards de dollars, aligné sur les accords de coopération de défense de longue date entre les deux nations. Cette aide continuera de soutenir les divers programmes de défense d'Israël, incluant les systèmes de missiles anti-balistiques et les technologies de renseignement. De plus, des fonds sont spécifiquement alloués pour renforcer la cybersécurité et la capacité de réponse aux menaces asymétriques.

Un long processus législatif

Dès l'introduction du plan, des débats animés ont éclaté au sein de la Chambre. Les partisans, majoritairement démocrates, ont souligné l'importance stratégique de soutenir ces pays face à des menaces extérieures croissantes, tandis que les opposants, généralement républicains, ont critiqué les coûts élevés et ont questionné l'efficacité de l'aide à long terme. Des amendements ont été proposés, certains visant à augmenter les fonds pour certains programmes spécifiques, tandis que d'autres cherchaient à limiter certaines dépenses.

Le Comité des Affaires Étrangères et le Comité des Services Armés ont joué un rôle clé dans la révision du plan. Ces comités ont examiné les implications de chaque segment de l'aide, ajustant les allocations pour maximiser l'impact et répondre aux préoccupations sécuritaires exprimées par les alliés. Leur travail a été crucial pour façonner la version finale du projet de loi. Après plusieurs semaines de discussions et de révisions, le projet de loi a été mis au vote et a finalement été adopté avec une majorité significative. Cette adoption n'est pas seulement le résultat de compromis entre les partis, mais aussi de la reconnaissance de l'urgence des enjeux sécuritaires internationaux actuels.

Réactions et opinions

Le vote de la Chambre des représentants sur le plan d'aide pour l'Ukraine, Taïwan et Israël a suscité une large gamme de réactions, aussi bien au sein du gouvernement que parmi le public et les experts en relations internationales. Ces réactions varient grandement, reflétant les diverses perspectives politiques et les préoccupations spécifiques liées aux implications de ce plan.

Au Congrès, les réactions ont été fortement polarisées. Les partisans du plan, majoritairement issus du parti du Président, ont argué que ce soutien était essentiel pour maintenir l'équilibre des pouvoirs géopolitiques et pour soutenir les nations qui partagent des valeurs démocratiques avec les États-Unis. Ils ont également souligné que l'assistance renforcée à ces pays est vitale pour la sécurité nationale américaine.

À l'opposé, les critiques, souvent du côté de l'opposition républicaine, ont exprimé des préoccupations quant à l'ampleur des dépenses en période de déficits budgétaires croissants. Ils ont également questionné l'efficacité de l'aide à long terme, craignant que ces fonds ne suffisent pas à résoudre les conflits ou les tensions en cours, et pourraient plutôt perpétuer la dépendance des bénéficiaires envers l'aide américaine.

Les experts en politique internationale et les analystes de défense ont généralement salué l'adoption du plan comme un pas nécessaire pour soutenir des alliés clés dans des régions stratégiques. Ils ont noté que ce type d'engagement renforce non seulement les capacités de défense des nations bénéficiaires mais sert également à envoyer un message clair aux adversaires potentiels sur l'engagement des États-Unis dans ces régions.

Cependant, certains experts ont exprimé des réserves,

suggérant que sans une stratégie plus complète qui inclut des voies diplomatiques et des solutions politiques, l'effet de l'aide pourrait être temporaire. Ils recommandent une approche plus holistique qui combine aide militaire et investissements dans le développement et la diplomatie pour atteindre des résultats durables.

Ce plan d'aide est susceptible de renforcer les alliances existantes avec l'Ukraine, Taïwan et Israël, tout en envoyant un message fort à d'autres nations, comme la Russie et la Chine, concernant l'engagement américain dans ces régions. Cela pourrait également influencer d'autres nations à ajuster leurs propres politiques et engagements régionaux. Sur le plan intérieur, ce vote pourrait avoir des répercussions sur les prochaines élections, avec des membres du Congrès devant répondre de leurs décisions devant un électorat potentiellement divisé sur la question de l'aide internationale. De plus, cela pourrait influencer le débat sur la répartition du budget fédéral, avec des implications pour d'autres programmes domestiques.
Le vote du 20 avril 2024 par la Chambre des représentants sur le plan d'aide pour l'Ukraine, Taïwan et Israël marque une étape importante et complexe dans l'engagement des États-Unis sur la scène mondiale. Tandis que les répercussions de ce plan continueront de se dévoiler, il restera au cœur des débats sur la manière dont l'Amérique envisage son rôle dans un monde en constante évolution. ◆

30 ANS APRÈS LE GÉNOCIDE, LE RWANDA ENTRE RÉCONCILIATION ET CONTROVERSES



Le président rwandais, Paul Kagame, rallume la flamme du Mémorial de Gisozi, où reposent les restes de 250 000 victimes du génocide des Tutsi, à Kigali, le 7 avril 2024.

ALLER PLUS LOIN...

- FRANCE CULTURE podcast : 30 ans après le génocide des Tutsis au Rwanda, la lente reconstruction
- FRANCE INTER : Pourquoi la loi britannique d'expulsion des migrants au Rwanda est une mauvaise réponse à la crise de l'asile.

Cette année 2024 marque le trentième anniversaire du génocide rwandais, une période sombre de l'histoire du pays, qui a vu la mort de près d'un million de personnes en seulement 100 jours. Cet événement tragique, déclenché par l'assassinat des présidents rwandais et burundais le 7 avril 1994, a profondément marqué la société rwandaise et la scène internationale. Trois décennies plus tard, le Rwanda est dirigé par Paul Kagame, qui a pris le pouvoir à l'été 1994. Malgré une croissance économique impressionnante, le pays reste au centre de controverses, notamment concernant son rôle dans les conflits régionaux. Parallèlement, le Royaume-Uni vient d'adopter une mesure controversée pour gérer les flux migratoires, en collaboration avec le Rwanda, soulevant des questions sur les pratiques mondiales en matière de gestion de l'immigration illégale.

Pour comprendre le génocide rwandais, il est essentiel de revenir sur le contexte historique et les tensions ethniques préexistantes entre les Hutus, majoritaires, et les Tutsis, minoritaires. Ces distinctions ethniques, exacerbées durant la colonisation belge, ont conduit à une polarisation accrue et à des cycles de violence tout au long du 20e siècle. Avant le génocide, des signes avant-coureurs, tels que des massacres sporadiques et des campagnes de discrimination, étaient déjà visibles, créant un climat de peur et de méfiance. Le génocide a été déclenché par l'assassinat du président rwandais Juvénal Habyarimana, un Hutu, dont l'avion a été abattu alors qu'il rentrait à Kigali le 7 avril 1994. Cet événement a servi de catalyseur à une campagne de violence orchestrée qui semblait préparée et planifiée. En moins de 24 heures, des barrages routiers étaient érigés, et des listes de Tutsis et de Hutus modérés à éliminer circulaient déjà parmi les milices Interahamwe, soutenues par certaines factions de l'armée gouvernementale. Le génocide s'est caractérisé par son extrême brutalité et sa rapidité. Les milices, aidées par la population civile encouragée par des appels à la haine diffusés par des médias comme la Radio des Mille Collines, ont massacré les Tutsis et les Hutus modérés avec une efficacité terrifiante. Des armes rudimentaires comme des machettes étaient souvent utilisées, ce qui rendait les meurtres particulièrement violents et personnels. Des églises où les Tutsis s'étaient réfugiés dans l'espoir de protection sont devenues des scènes de massacres notoires. Près d'un million de personnes ont été tuées en l'espace de seulement 100 jours, faisant du génocide rwandais l'un des plus rapides de l'histoire. Les Tutsis ont été les principales victimes, mais les Hutus modérés, qui refusaient de participer à la violence, ont également été massacrés. Outre les assassinats, le génocide a été marqué par un nombre horrifiant de violences sexuelles. Les Nations Unies estiment à plus de 250 000 le nombre de viols commis pendant cette période, utilisés comme une arme de guerre pour terroriser et démolir la communauté.

Les répercussions du génocide se font sentir jusqu'à aujourd'hui, affectant la démographie, la politique et la société rwandaises. Le Tribunal pénal international pour le Rwanda, établi par l'ONU, et les tribunaux Gacaca, une initiative locale, ont cherché à rendre justice et à réparer les torts. Cependant, le processus de justice a été complexe, parfois perçu comme partial ou insuffisant par les survivants et les observateurs internationaux.

Après le génocide, le Rwanda s'est engagé dans un processus de réconciliation nationale ambitieux, essentiel pour reconstruire un pays déchiré par des décennies de tensions ethniques et de violence. Ce processus a inclus plusieurs initiatives clés.

Les tribunaux Gacaca inspirés d'une tradition juridique rwandaise ancestrale, les tribunaux Gacaca ont été réinventés pour juger les crimes de génocide de manière rapide et communautaire. Ces tribunaux visaient à décongestionner le système judiciaire traditionnel, engorgé par le nombre élevé de suspects de génocide, tout en favorisant la guérison communautaire par le dialogue et la réconciliation. Plus de 12 000 tribunaux Gacaca ont jugé environ 1,9 million de cas, combinant justice et médiation pour permettre aux communautés de témoigner, d'admettre des crimes et de demander pardon. Le gouvernement rwandais a également mis en place des programmes éducatifs pour enseigner l'histoire du génocide de manière objective, visant à éradiquer l'idéologie génocidaire et à promouvoir une identité nationale rwandaise au-delà des clivages ethniques. Ces efforts éducatifs visent à immuniser les générations futures contre la haine et la division.

Enfin, Les commémorations annuelles du génocide servent de rappel constant de la nécessité de la paix et de la réconciliation. Elles jouent un rôle crucial dans le devoir de mémoire, permettant à la nation de rendre hommage aux victimes et de réaffirmer son engagement envers la non-répétition des erreurs passées.

Depuis son accession au pouvoir en 1994, Paul Kagame est souvent loué pour la stabilité et la croissance économique qu'il a apportées au Rwanda. Toutefois, son régime n'est pas sans controverses.

Bien que le Rwanda ait fait des progrès économiques significatifs sous Kagame, des critiques internationales persistent concernant la répression des voix dissidentes et la limitation de la liberté de presse. Les élections, souvent remportées par Kagame avec des pourcentages élevés, sont scrutées par les observateurs internationaux pour des signes de manipulation ou d'intimidation. Sur la scène internationale, le Rwanda est régulièrement accusé de soutenir des groupes rebelles dans les pays voisins, notamment la République démocratique du Congo. Cette implication présumée dans le conflit du M23 est particulièrement controversée, accusant le Rwanda de déstabiliser la région pour exploiter ses ressources naturelles, bien que Kigali nie ces allégations.

Malgré une croissance impressionnante, le Rwanda fait face à des défis significatifs, notamment en termes de

disparités économiques et d'accès limité aux services de base pour les populations rurales. Le développement économique rapide doit encore atteindre de larges pans de la population, et les tensions sous-jacentes liées aux disparités peuvent poser des risques pour la cohésion sociale.

En avril 2024, le Royaume-Uni a mis en place un accord novateur et controversé avec le Rwanda, visant à transférer les demandeurs d'asile et les migrants illégaux au Rwanda pour y être hébergés pendant que leurs demandes d'asile sont traitées. Cette décision s'inscrit dans un contexte global de renforcement des politiques migratoires, où plusieurs nations cherchent des solutions pour gérer l'augmentation des flux migratoires. L'accord entre le Royaume-Uni et le Rwanda vise principalement à décourager les traversées dangereuses de la Méditerranée et à lutter contre les réseaux de passeurs. Selon les termes de l'accord, les migrants transférés au Rwanda ne retourneraient pas nécessairement au Royaume-Uni une fois leurs demandes traitées, mais pourraient se voir offrir l'asile au Rwanda ou dans un pays tiers. Le gouvernement britannique soutient que cet accord permettrait non seulement de sauver des vies en décourageant les voyages dangereux mais aussi de contribuer au développement économique du Rwanda grâce aux financements associés au projet. La mesure a suscité un tollé parmi les défenseurs des droits de l'homme, les organisations internationales et une partie significative de l'opinion publique, tant au Royaume-Uni qu'au Rwanda. Les critiques portent sur plusieurs points clés.

Des préoccupations majeures ont été soulevées quant à la légalité de l'accord au regard du droit international et des conventions sur les réfugiés, qui stipulent que les demandeurs d'asile doivent avoir le droit de demander refuge dans le pays où ils arrivent. Les critiques arguent que le transfert de demandeurs d'asile vers un pays tiers pourrait constituer une abdication des responsabilités légales et morales du Royaume-Uni. L'accord entre le Royaume-Uni et le Rwanda représente un tournant dans la gestion des flux migratoires mondiaux, illustrant une tendance croissante à externaliser les réponses aux migrations. Alors que les défenseurs de l'accord mettent en avant ses potentiels bénéfices sécuritaires et économiques, ses nombreux détracteurs soulignent les risques éthiques et pratiques qu'il pose. Ce partenariat soulève des questions fondamentales sur la manière dont les nations riches répondent aux défis mondiaux de la migration, équilibrant entre responsabilités internationales et intérêts nationaux.

Ainsi, les efforts de réconciliation au Rwanda ont été largement reconnus et peuvent servir de modèle à d'autres nations post-conflit. Cependant, les défis politiques et économiques demeurent, nécessitant une vigilance continue pour maintenir la paix et le développement durable. La présidence de Kagame, tout en apportant stabilité et croissance, continue de faire face à des questions critiques sur les droits humains et la gouvernance démocratique. ◆

BIRMANIE, LA GUERRE INVISIBLE DES RÉSISTANTS KARENS



Un écolier de 13 ans dans les décombres de sa classe, mitraillée fin mars 2024 par l'aviation birmane. À Day Pu No, une ville de 5000 habitants.

ALLER PLUS LOIN...

- ARTE : Birmanie, l'armée des ombres
- GÉO : Avec la résistance birmane, vivre sur le front

En Birmanie, le général Min Aung Hilaing dirige une junte militaire depuis le coup d'État de février 2021 qui a destitué le gouvernement démocratiquement élu d'Aung San Suu Kyi. Le pays est plongé dans un conflit qui se déroule discrètement, un conflit presque oublié, opposant les forces armées au pouvoir à un collectif disparate de groupes de résistance. En avril 2024, l'Union Nationale Karen (KNU) a conquis la ville de Myawaddy, située à la frontière avec la Thaïlande. Cette prise représente une humiliation majeure pour la junte, qui perd ainsi une ville stratégique de plus de 200 000 habitants, essentielle pour les échanges commerciaux entre les deux nations. Actuellement, le contrôle de la junte ne s'étend plus aux frontières nationales et se limite à environ la moitié du territoire birman.

Cette guerre civile qui sévit en Birmanie depuis des décennies est qualifiée de "guerre invisible" pour plusieurs raisons. Malgré sa durée (la plus longue guerre civile au monde depuis l'indépendance en 1948), ce conflit opposant l'armée birmane aux minorités ethniques comme les Karens reste très peu médiatisé. Les violences et exactions commises par les militaires birmans passent largement inaperçues sur la scène internationale. Les civils, notamment les minorités chrétiennes karens, sont la cible principale des offensives meurtrières de l'armée birmane. Viols, exécutions sommaires, villages brûlés font partie du quotidien de cette "guerre sans fin". Pourtant, ces crimes de guerre restent invisibles pour le monde extérieur.

Les Karens, constituant l'une des principales ethnies minoritaires de Birmanie, sont principalement établis dans l'État Karen et dans les zones périphériques. Historiquement, cette communauté a maintenu une identité distincte, avec ses propres traditions et langues. L'introduction de la colonisation britannique au XIXe siècle a exacerbé les divisions ethniques existantes, plaçant souvent les Karens en position favorable pour les rôles administratifs et militaires, ce qui a engendré des ressentiments parmi les autres groupes ethniques, notamment la majorité Bamar. Avec la déclaration de l'indépendance de la Birmanie en 1948, les tensions se sont intensifiées. Les Karens, cherchant à protéger leurs droits et leur culture, ont formé le Karen National Union (KNU) un an avant l'indépendance, avec pour objectif principal de parvenir à un état autonome ou, à tout le moins, à une autonomie significative.

Le refus des nouveaux dirigeants de Birmanie de reconnaître l'autonomie des Karens a rapidement conduit à des tensions. Les promesses non tenues, combinées à des politiques gouvernementales discriminatoires, ont exacerbé la situation, entraînant les Karens à entamer une lutte armée pour leur survie et leurs droits en 1949. Ce soulèvement a marqué le début d'une longue histoire de guerre civile.

L'incapacité à intégrer les souhaits des Karens dans la nouvelle constitution birmane, ainsi que la centralisation du pouvoir par le gouvernement dominé par les Bamars, ont été perçus comme des menaces directes à l'existence et à l'autonomie du peuple Karen. L'isolement politique et économique des régions Karen, combiné à des répressions militaires, a déclenché une rébellion qui a évolué en un conflit armé durable.

Avec le coup d'État militaire de 1962 en Birmanie et l'instauration d'une junte militaire, la situation des Karens s'est dramatiquement détériorée. La nouvelle administration a adopté une approche encore plus répressive envers les mouvements de guérilla et les minorités ethniques. La junte a lancé des opérations militaires massives visant à écraser la résistance karen, entraînant des violations massives des droits humains – exécutions extrajudiciaires, travail forcé, et déplacements massifs de civils.

Durant cette période, la résistance karen a dû adapter ses tactiques, passant de confrontations ouvertes à une guérilla, tout en essayant de gagner le soutien international pour leur cause. Malgré leur isolement croissant, ils ont maintenu une résistance acharnée, symbolisant la lutte pour la survie et l'autonomie dans un environnement de plus en plus hostile. Avec l'initiation d'un processus de démocratisation en 2011, la Birmanie a semblé s'ouvrir à des possibilités de réconciliation nationale. Le gouvernement a entamé des dialogues avec plusieurs groupes ethniques insurgés, y compris le KNU, aboutissant à des accords de cessez-le-feu temporaires. Ces accords ont apporté un espoir de paix, permettant un certain développement économique et une amélioration des relations entre les Karens et le gouvernement central.

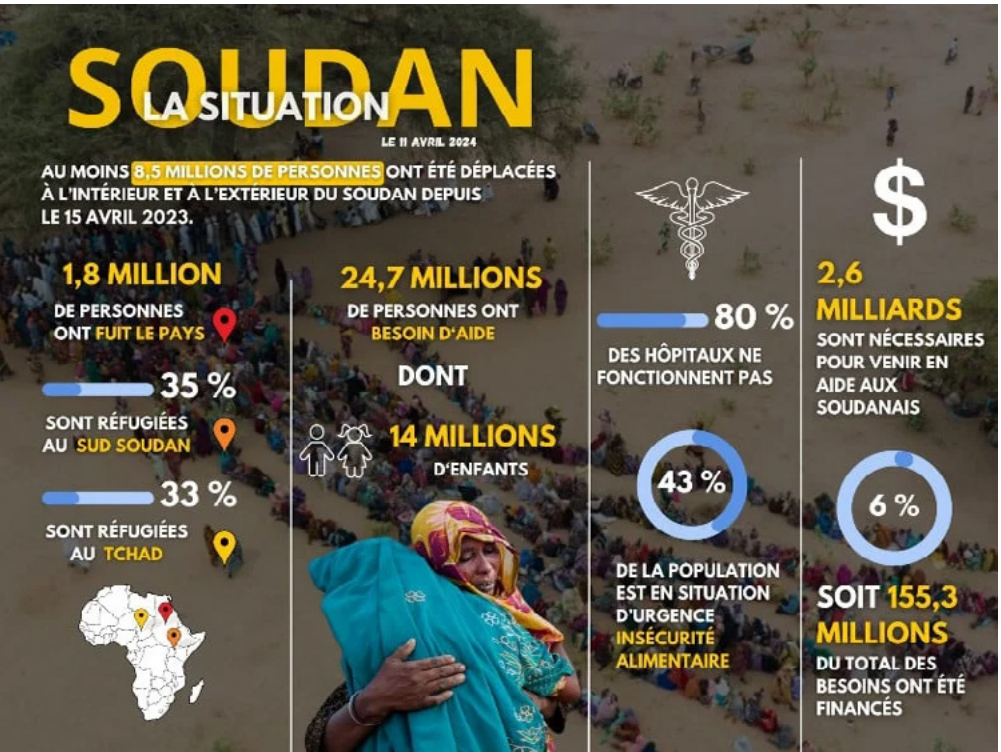
Cependant, la fragilité de ces accords s'est manifestée avec le coup d'État militaire en 2021, qui a renversé le gouvernement élu. La junte militaire a rapidement réimposé son contrôle, ce qui a entraîné une reprise des hostilités dans plusieurs régions, y compris l'État Karen. La détérioration rapide des conditions politiques et de sécurité a mis fin à beaucoup d'espoirs de paix durable, poussant de nombreux Karens à reprendre les armes en réponse à l'oppression accrue. Le conflit prolongé a eu des répercussions dévastatrices sur les communautés Karen. Les déplacements forcés de populations sont monnaie courante, avec des centaines de milliers de Karens qui ont fui vers la Thaïlande ou d'autres régions de la Birmanie pour échapper aux violences. Les camps de réfugiés, souvent surpeuplés et sous-équipés, abritent des générations de Karens qui vivent dans des conditions précaires, avec un accès limité à l'éducation, à la santé, et à l'emploi. L'ONU et d'autres entités globales ont périodiquement condamné les violations des droits de l'homme et appelé à des actions concrètes, mais le manque de consensus international et la complexité du paysage politique birman rendent toute intervention efficace particulièrement difficile. Malgré les défaites qui s'accumulent, la junte s'accroche à son pouvoir et s'appuie sur des bombardements aériens aveugles pour faire régner la terreur et la lutte des Karens en Birmanie est un rappel poignant des défis auxquels sont confrontées de nombreuses minorités ethniques dans le monde. Leur combat pour la reconnaissance, les droits humains et l'autonomie illustre les complexités des conflits ethniques et les limites des interventions internationales traditionnelles. ◆



Des personnes déplacées arrivent au Sud-Soudan en provenance du Soudan par le poste frontière de Joda.

SOUDAN DU SUD, UNE GUERRE SANS FIN

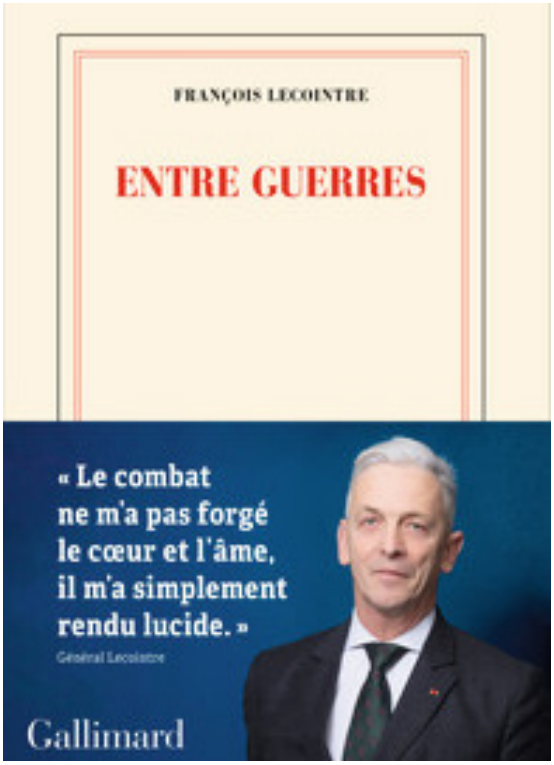
Le Soudan est de nouveau en proie à une guerre, suite à celle qui a conduit à la création du Soudan du Sud en juillet 2011, et après l'espoir d'une transition démocratique suite au renversement d'Omar El Bechir, au pouvoir depuis trente ans. Depuis un an, deux factions rivales s'affrontent pour le contrôle du pays : d'un côté, Abdel Fattah Al Burhan, chef de l'armée, et de l'autre, Mohamed Hamdan Daglo, commandant des forces paramilitaires, plongeant ainsi près de 47 millions de Soudanais dans le désespoir. Un tiers de la population souffre de malnutrition en raison du conflit. Cela a poussé à l'organisation d'une conférence internationale à Paris pour financer une aide humanitaire, estimée par les Nations Unies à 2,7 milliards de dollars. En avril 2024, le pays a été ravagé par les pillages perpétrés par les deux camps. La guerre a non seulement exacerbé la précarité alimentaire existante, mais a aussi paralysé les infrastructures essentielles, limitant l'accès aux soins médicaux et à l'éducation.



L'ONU exprime également son inquiétude face aux enlèvements, aux mariages forcés et aux violences sexuelles subis par les femmes. Les épidémies telles que le choléra et la rougeole s'ajoutent aux calamités provoquées par la guerre. Les Soudanais qui en ont les moyens fuient le pays, avec près de 500 000 d'entre eux trouvant refuge en Égypte, tandis que beaucoup d'autres aspirent à rejoindre l'Europe, voyant en elle une échappatoire. ◆

DANS NOS LIBRAIRIES CE MOIS-CI

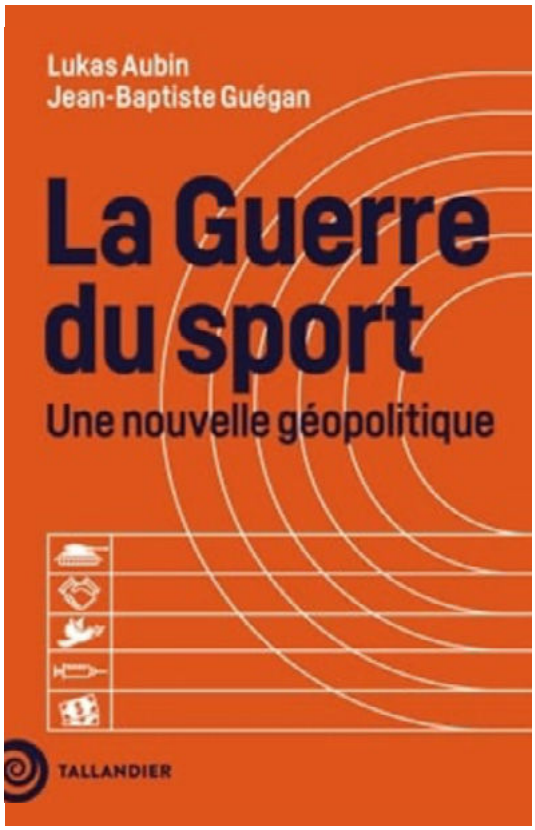




« Le combat ne m'a pas forgé le cœur et l'âme, il m'a simplement rendu lucide. J'en sais désormais suffisamment pour ne pas me croire préservé, par ma simple qualité d'homme, du surgissement de l'animal qui gît en moi. »

Dans ce récit à la première personne, le général Lecointre évoque son parcours de jeune officier — de la naissance d'une vocation jusqu'aux terrains de guerre au Rwanda, à Sarajevo ou en Irak — et donne à voir l'expérience d'homme de guerre dans ce qu'elle a de plus concret, unique, et parfois indicible. Jamais un grand chef militaire n'avait évoqué avec autant d'acuité et de lucidité les doutes et les réalités auxquels se confrontent les soldats : le sentiment de vivre des événements qui ne peuvent être compris que d'eux, la peur paralysante qui surgit à tout moment et, surtout, l'interrogation fondamentale sur le sens de l'action. Comment garder son humanité quand, au cœur du combat, la violence gagne de plus en plus les esprits ?

On croyait la guerre réservée aux livres d'histoire, et la voici de nouveau. Cet Entre guerres l'appréhende de manière saisissante et profonde, tout comme il évoque avec pudeur la singulière fraternité unissant les hommes qui dédient leur vie au service de la France. ◆



Le sport a toujours été au service des grandes puissances. De la Coupe du monde de football au Qatar en passant par les Jeux olympiques de Pékin ou de Paris, le sport s'impose aujourd'hui comme le théâtre des affrontements géopolitiques. Lukas Aubin et Jean-Baptiste Guégan nous plongent dans cette nouvelle guerre qui touche tous les pays, tous les sports.

Les grands événements sportifs rassemblent la moitié de l'humanité. Ils sont devenus des armes de séduction massive, vecteurs de la guerre des récits. En 2014, la Russie a utilisé les Jeux de Sotchi pour signifier son retour sur la scène internationale ; la même année, elle annexait la Crimée. Les États-Unis y ont répondu en dénonçant le dopage des athlètes russes. En 2022, Xi Jinping et Vladimir Poutine ont déclaré leur « amitié éternelle » lors des Jeux d'hiver avant l'invasion de l'Ukraine. Le Qatar, les Émirats arabes unis et l'Arabie saoudite – qui a réussi à attirer Cristiano Ronaldo – utilisent à coups de milliards le sport comme levier d'influence. L'Afrique ou l'Inde de Narendra Modi ne sont pas en reste. À l'image de notre monde divisé, la désoccidentalisation du sport est en marche. L'Europe n'y échappe pas. La France en a fait un élément de sa diplomatie et se rêve en puissance sportive. À l'heure où la planète a les yeux rivés sur les Jeux de Paris, ce livre fait un état des lieux nécessaire. Le sport est partout, son instrumentalisation aussi. ◆

1. L'eau du robinet française est-elle polluée et contaminée ? Qu'en est-il des eaux minérales en bouteille après le scandale qui a touché le groupe Nestlé ? Un député écologiste a déposé une proposition de loi adoptée à l'unanimité pour mieux contrôler les polluants éternels que l'on retrouve dans l'eau. État des lieux.

2. La flamme a été allumée à Athènes, la France a passé le cap des 100 jours avant les Jeux de Paris. Désormais le compte à rebours s'accélère. Selon les propos du ministre de l'Intérieur, la sécurité des sites est assurée. Tour d'horizon des derniers préparatifs sécuritaires autour de Paris 2024

3. Comment expliquer la violence qui frappe la France et qui semble être le fait de jeunes adolescents ? Les réseaux sociaux sont-ils à l'origine de ce regain d'ultraviolence ? Le Premier ministre a proposé un plan d'action pour un « sursaut d'autorité » dont une responsabilisation des parents et une réflexion à engager sur les usages des écrans.

4. Après une opération « Place nette XXL » dans plusieurs communes de France contre le trafic de drogue, le ministre de la Justice a présenté un plan d'envergure pour lutter contre les narcotrafiquants. Dans ce plan, Éric Dupond-Moretti a notamment présenté le nouveau statut de repenti, basé sur le modèle italien.

5. Après la photo d'Emmanuel Macron s'entraînant sur un punching-ball, c'est au tour des industries d'armement de se mettre en action pour parer à tout éventuel conflit et protéger le pays. Alors que la guerre en Ukraine s'enlise et qu'une escalade au Proche-Orient est en cours, la France doit donc se « réarmer » en produisant plus, en relocalisant les industries de l'armement sur le sol national avec une recherche de débouchés de ses productions militaires à l'étranger.

Voici les actualités marquantes en France durant le mois d'avril.

Emmanuel CALAFIORE



Les PFAS présents dans les revêtements anti-adhésifs des poêles

ALLER PLUS LOIN...

- INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC : Que sont les PFAS, une définition
- SUD OUEST : L'efficacité des filtres disponibles pour « dépolluer » l'eau du robinet
- YUKA : Quelle eau boire selon le site Yuka
- NOVETHIC : La demande des Sénateurs pour l'ouverture d'une commission d'enquête

LES POLLUANTS ÉTERNELS AU BANC DES ACCUSÉS EN FRANCE

Notre eau potable est-elle claire ? Nette ? Non polluée ? Depuis quelque temps, des études tendent à montrer que la qualité de l'eau en France est dégradée voire avec des traces de pesticides ou encore de PFAS, ce que l'on appelle « les polluants éternels ». À tel point qu'à partir du 1er janvier 2026, la surveillance de ces molécules de synthèse dans l'eau sera obligatoire.

Les PFAS sont une vaste famille de molécules de synthèse. Elles sont utilisées pour leurs propriétés industrielles comme la possibilité d'être imperméables, résistantes aux fortes tensions de chaleur... et on les a surtout beaucoup utilisées dans les années 1950. Ainsi, on les retrouve dans des objets du quotidien comme les poêles par exemple ou encore des cosmétiques et des emballages alimentaires.

Aujourd'hui, les études montrent que ces PFAS sont invulnérables à toute dégradation et peuvent s'accumuler pendant plusieurs décennies. Ces polluants éternels sont ainsi absorbés par les plantes, les animaux qui pourraient même les stocker : l'ensemble de la chaîne alimentaire est donc directement touchée, et ainsi l'ensemble de la population. On les retrouve principalement dans les poissons, les fruits, les œufs et l'eau, même si pour cette dernière, il est plus difficile de quantifier ces PFAS. D'où l'idée d'une réglementation qui entrera en vigueur seulement en 2026 mais elle ne ciblera pas tous les polluants, seuls les 20 plus fréquents alors qu'on en compterait 4 700.

Même si pour l'heure, il n'a pas encore été démontré que tous les PFAS sont nocifs pour l'homme, depuis 1990 ils sont au centre des préoccupations. On a constaté par exemple un risque d'hypertension chez la femme enceinte, une hausse du cholestérol, une diminution du poids des bébés à la naissance... de même ils ont été classés comme cancérogènes.

Début avril, le député Nicolas Thierry (EELV) a déposé un projet de loi pour interdire les PFAS en arguant le retard de la France sur les USA d'au moins 25 ans sur ce sujet. Ce projet prévoit l'interdiction à partir de 2026 pour quatre usages : les cosmétiques, le textile (sauf les tenues de pompiers), les ustensiles de cuisine et les produits appliqués pour que les skis glissent mieux sur la neige, entraînant de fait une pollution écologique et environnementale.

Cependant, des exceptions ont déjà été données comme pour les poêles de cuisine quand Tefal a annoncé notamment financer le renouvellement de ses filtres pour produire poêles et casseroles respectueuses de l'environnement mais non exempts pour autant de tous les polluants.

Cependant cette proposition de loi a été adoptée à l'unanimité par les députés. En parallèle, toutes les usines de traitement de l'eau s'équipent pour contrer ces micropolluants avec des filtres industriels aux résultats réels. L'exemple des usines de Méry-sur-Oise est le plus symbolique : ils ont réussi avec l'installation de filtres à réduire les résidus médicamenteux et micropolluants dans les eaux qui sont ensuite distribuées à la population. De prochains filtres seront installés pour 2026 et d'autres usines de traitement des eaux vont suivre le chemin.

Comment la population peut-elle prendre le pas sur ces

polluants éternels ?

Une solution au quotidien semble être celui des carafes d'eau filtrantes, bien que l'eau du robinet soit le produit alimentaire le plus surveillé de France. Elle inspire toujours confiance à 78% des Français même si en 2022, c'était 85% des citoyens qui en étaient satisfaits.

La raison de ce léger repli se retrouve dans le fait qu'aujourd'hui les scientifiques recherchent le plus de molécules et micromolécules polluantes dans l'eau d'où une possible crainte de consommer l'eau du robinet surtout chez les plus jeunes. Ces derniers qui trouvent que l'eau du robinet a parfois un goût particulier.

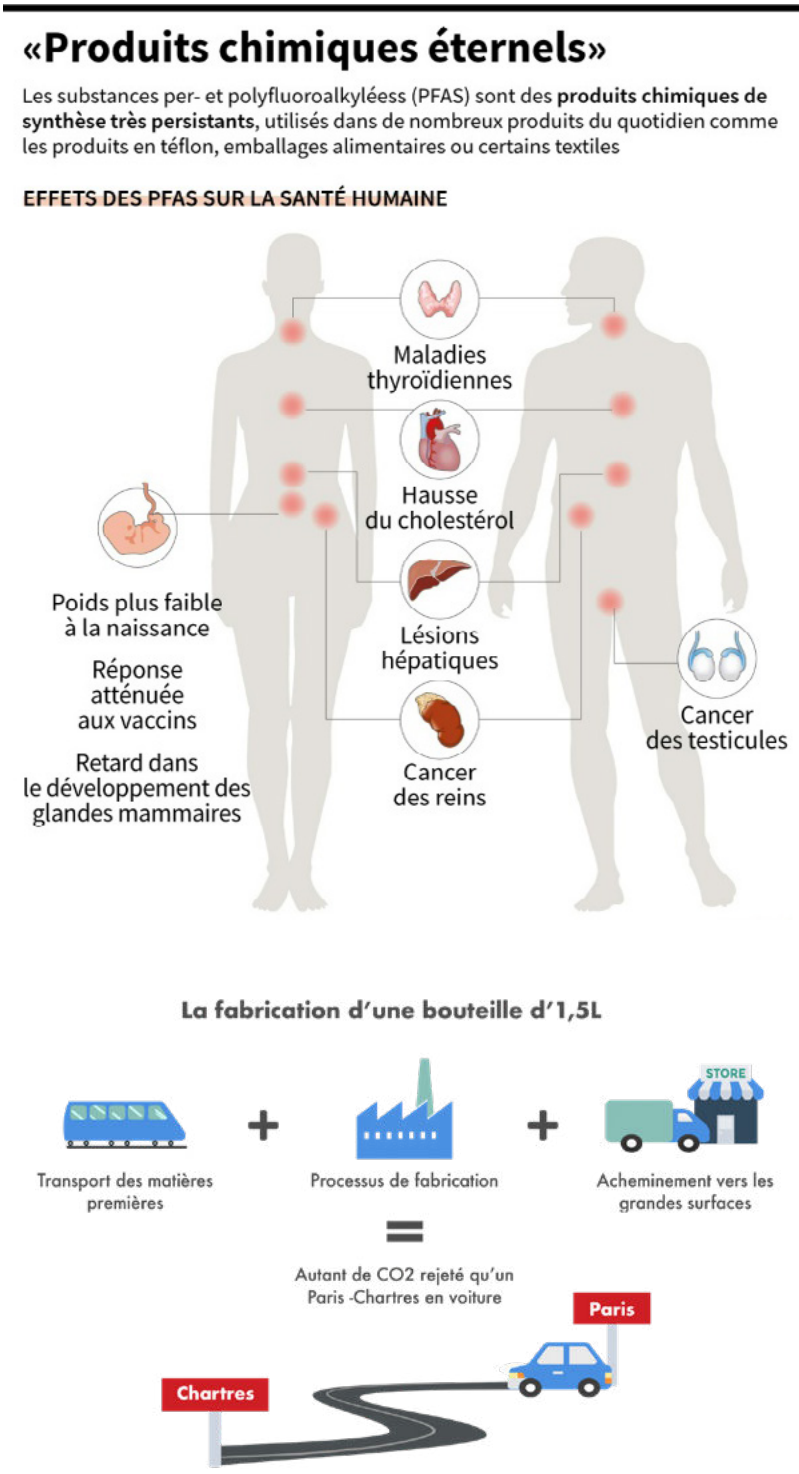
Des solutions existent pour filtrer l'eau : des carafes, du charbon de bois, des perles de céramique mais à mettre dans des contenus en verre. Pour les experts, les bouteilles en plastique pour stocker l'eau du robinet sont à bannir car le chlore peut réagir avec le plastique. Donc des contenants en verre ou en inox, en revanche les carafes filtrantes peuvent poser question : si elles ne sont pas bien nettoyées, elles peuvent devenir des nids à bactéries. Alors une autre solution reste la gourde qu'il faut elle aussi penser à bien nettoyer. Ou encore la pose d'un filtre sur le robinet directement pour obtenir une eau plus saine.

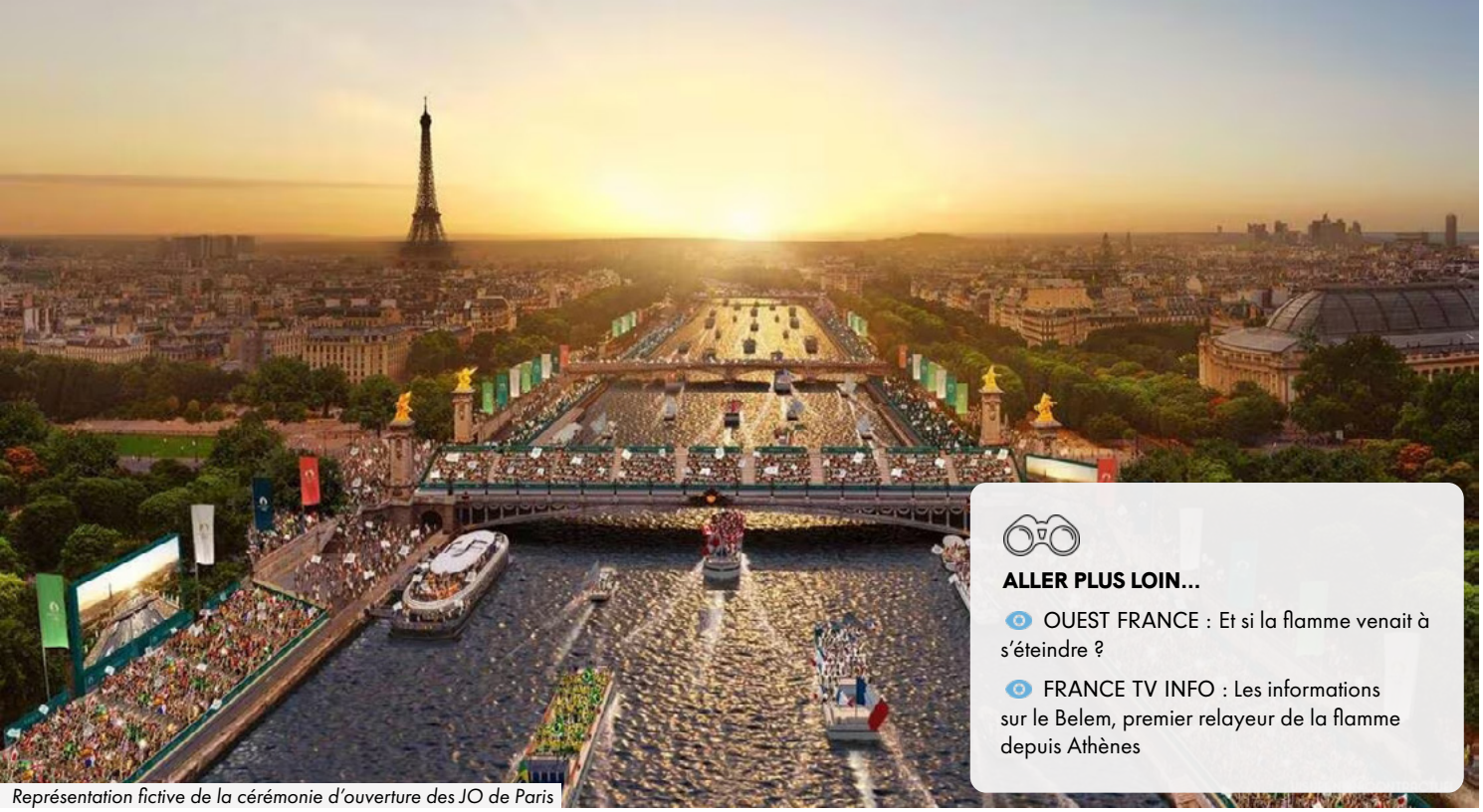
Tous ces moyens permettent de rappeler aux scientifiques que l'eau du robinet subit des contrôles avant d'arriver dans les carafes et les verres. Elle est, selon eux, « *la plus minérale* » donc il n'est pas utile de lui faire parcourir des kilomètres en camion dans des packs d'eau qui vont polluer l'environnement.

Va-t-on vers la fin des bouteilles en plastique ?

Depuis plus de 10 ans, elles sont sur le banc des accusés au point que le secteur des eaux minérales souffre un peu. D'autant qu'en début d'année, le groupe Nestlé a été épinglé pour pratiques prohibées autour de la purification de ses eaux minérales naturelles : recours notamment au traitement par rayon UV et filtres à charbon, une pratique interdite en France. Pour quelle raison Nestlé l'a-t-il fait ? Selon le groupe, le changement climatique a perturbé la géologie des sols et donc la composition naturelle des eaux.

Cependant, le « scandale médiatique » n'a aucun impact sur les ventes, bien que le business de l'eau devienne vulnérable. Ainsi, l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire alimentaire nationale) a révélé que les sources Nestlé étaient victimes ponctuellement (et avant mise en bouteille) de contaminations à certaines bactéries comme Escherichia Coli qui avaient déjà touchées les pizzas Buitoni du groupe. Pour cette raison, le groupe a investi 50 millions d'euros sur son site de Vergèze pour transformer une partie de sa production non plus en eaux minérales naturelles mais en eaux aromatisées. Une solution pour éviter les polluants ? Pas forcément car ces dernières eaux sont moins strictes sur la composition en minéraux. En France, il s'écoule 4,6 milliards de litres d'eau minérale par an, d'où l'urgence pour les Sénateurs d'ouvrir une commission d'enquête sur le scandale des eaux minérales. ◆





Représentation fictive de la cérémonie d'ouverture des JO de Paris

ALLER PLUS LOIN...

OUEST FRANCE : Et si la flamme venait à s'éteindre ?

FRANCE TV INFO : Les informations sur le Belem, premier relayeur de la flamme depuis Athènes

LE DÉFI DE LA SÉCURITÉ POUR LES JEUX DE PARIS

Il reste désormais moins d'une centaine de jours avant l'ouverture des Jeux de Paris. Les lieux sont livrés ou en cours de livraison tels que le Grand Palais transformé en salle d'escrime géante et de taekwondo. Ou encore le centre aquatique, seul bâtiment pérenne après les Jeux, livré clés en main au président de la République à Saint-Denis sur la ZAC Plaine Saunier.

Si les images ont déjà fait le tour du monde, notamment pour le plongeon raté d'Alexis Jandard devant le Chef de l'État, la question de la sécurité se pose désormais, notamment pour la cérémonie d'ouverture.

Bien que le Président ait annoncé des plans B et C, le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, a rappelé que la cérémonie aurait lieu sur la Seine. Pourtant, pour certains athlètes, cela représente une folie. Guy Drut a rappelé qu'en 2012, les services de police avaient interdit une cérémonie d'ouverture sur la Tamise pour les JO de Londres. Guy Drut, ancien ministre des Sports, présent à l'époque avait rappelé que les services de sécurité britanniques s'étaient opposés fermement à cette potentielle idée. Pour Gérald Darmanin, les « *grands évènements restent parmi les endroits les plus sûrs* » car passer à l'acte est compliqué. Surtout que sur les quais de Seine, 326 000 personnes sont attendues pour la cérémonie d'ouverture et que le plan Vigipirate a été rehaussé à son niveau maximal.

Tous les jours, le ministère de l'Intérieur est au courant des menaces terroristes avec des interpellations menées depuis le début de l'année dont deux attentats déjoués et des interpellations dans le cadre d'affaires terroristes. Cependant aucune menace caractérisée sur les Jeux est en cours selon le ministère pour empêcher de revenir sur la cérémonie d'ouverture. Des solutions de repli existent comme réduire la jauges d'accueil sur les bords de Seine, une cérémonie en intérieur, dans un stade. Surtout, l'État rappelle que la cérémonie d'ouverture sera sous les feux des menaces mais d'autres moments des Jeux également comme lors de compétition entre des nations ennemies comme en football par exemple.

Au total, ce sont 222 000 personnes qui accéderont aux quais hauts pour la cérémonie d'ouverture, près de 200 000 seront sur des péniches, des balcons et il y a aussi la sécurité des personnes dans les fans-zones. Aussi, pour sécuriser la ville, seuls 4 ponts traversants de Paris seront ouverts à la circulation pendant les Jeux et le jour de la cérémonie d'ouverture, il y aura un arrêt quasi-complet de la circulation dans les rues de la capitale. Les réseaux de catacombes et de tunnels ont également été sécurisés. Seule concession parisienne : les bouquinistes pourront rester sur les quais de Seine avec une

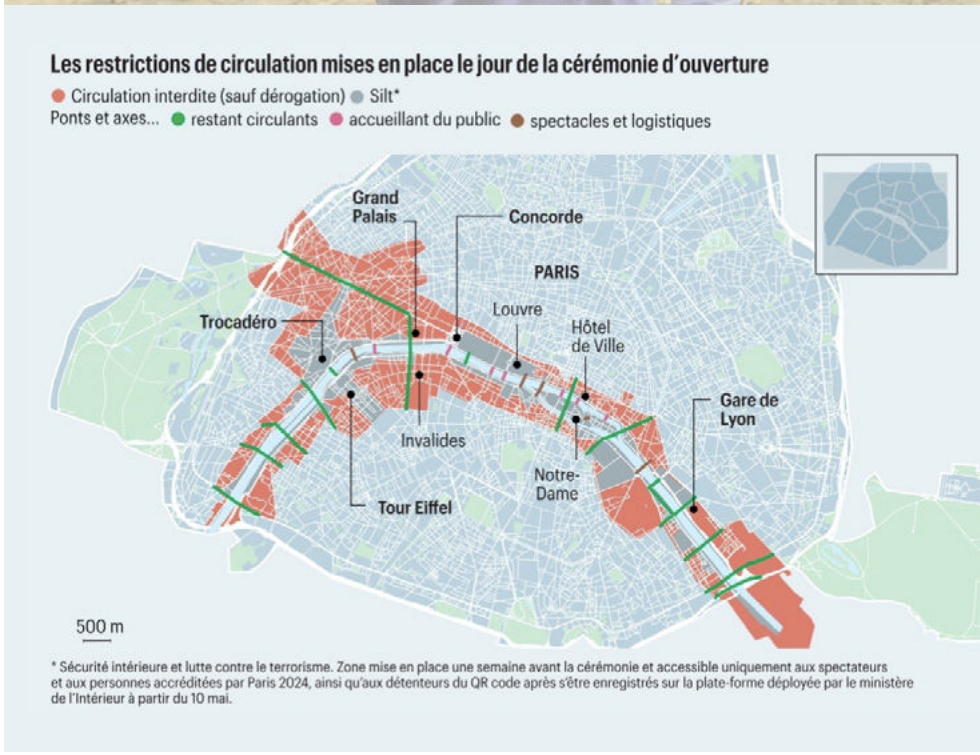
surveillance sécuritaire plu forte.

Pour assurer la sécurité des 205 délégations présentes rien que pour la cérémonie d'ouverture, la France a fait appel à l'aide de 2 500 policiers et gendarmes étrangers qui représentent un soutien supplémentaire d'une cinquantaine de pays. Le ciel aérien de la France sera fermé de 19 heures à minuit le 26 juillet. Cela ne pourra sans doute pas empêcher l'envoi de drones, aussi la France est prête face à cette nouvelle menace. Elle a pu vérifier son efficacité lors de la Coupe du monde au Qatar puisqu'aucun incident n'a été déploré alors que la France avait la charge de la sécurité aérienne par drone de cet événement mondial.

Enfin, la France a mené des enquêtes administratives autour des volontaires, porteurs de flammes et autres bénévoles pour les Jeux. Ce sont 161 fichés S qui ont été écartés de toute l'organisation olympique. Les différents parcours de passage de la flamme olympique sont également sécurisés. Il y a plus là une peur d'action d'activistes écologistes qui pourraient vouloir éteindre la flamme. Pour l'État, il s'agit-là d'une menace connue car elle existe lors du passage du Tour de France avec les spectateurs qui brandissent des banderoles sur la route par exemple. Cependant chaque parcours de la flamme aura des itinéraires alternatifs.



Laure Manaudou, deuxième porteuse de flamme à Athènes le 16 avril



La dernière question qui se pose est celle de la présence des forces de l'ordre présentes ?

Si 100% des congés annuels ont été annulés pour cette période historique, ce n'est pas pour une mobilisation pleine et entière dans la capitale et sur les sites des jeux... c'est aussi pour que les villes et villages qui ne sont pas concernés par les Jeux puissent avoir les forces nécessaires pour lutter contre tout acte de petite délinquance.

Premier test grandeur nature le 8 mai prochain avec l'arrivée de la flamme à Marseille : 50 unités de forces mobiles déployées, plus de 3 000 policiers et gendarmes des Bouches-du-Rhône seront présents.

Une flamme allumée à Olympie le 16 avril avec un premier porteur athénien. C'est le rameur grec Stefanos Douskos, médaillé à Tokyo, comme le veut la tradition. Puis comme un symbole, 20 ans après sa première médaille d'or à Athènes, c'est Laure Manaudou qui a été la première relayeuse de cette flamme olympique sur le sol grec. Quand la flamme arrivera à Marseille, transportée par le Belem, le trois-mâts construit à Nantes, le premier relayeur sur le sol ferme ne sera autre que Florent Manaudou, le petit-frère de Laure. ◆



Gabriel Attal à Viry-Châtillon

ALLER PLUS LOIN...

- FRANCE TV INFO : la question de la sévérité sur la violence des jeunes est posée
- FRANCE TV INFO : retour sur les annonces de Gabriel Attal
- LE JDD : une explication simplifiée de l'excuse de minorité
- LA DEPÊCHE : les raisons d'un couvre-feu dans les villes françaises

UNE RECRUDESCENCE DE LA VIOLENCE CHEZ LES JEUNES

Y a-t-il un regain de violence chez les adolescents selon ce que rapportent les médias ? Ces derniers permettent-ils une plus large audience aux actes de violence entre les plus jeunes ? Un meurtre à Grande-Synthe après un guet-apens par trois adolescents. Un jeune collégien battu à mort pour avoir discuté avec la sœur de deux jeunes de son âge. Des jeunes victimes de cyberharcèlement sur les réseaux sociaux. Le gouvernement prend ces actes dans la société française très au sérieux pour tenter de contrôler une violence décomplexée

En avril, en trois semaines, trois affaires de violence provoquée ont montré un visage particulier d'une certaine jeunesse française. Bien que ces actes recoupent des réalités différentes. Dans l'Essonne, le jeune Shemseddine de 15 ans échangeait avec la sœur de ses deux agresseurs qui auraient voulu se venger parce que les discussions auraient porté autour de la sexualité. Dans l'Hérault, Samara a été lynchée en public après du cyberharcèlement. Et dans le Nord, il s'agit ici d'un guet-apens tendu par trois jeunes via un site de rencontre sur internet. Ils se sont fait passer pour une jeune fille mineure afin de tendre un piège à un pédo-criminel supposé. Mais leur route va croiser celle de Philippe, 22 ans, qui rentrait de soirée. Arrêtés, les trois jeunes ont reconnu vouloir faire justice eux-mêmes sans éprouver le moindre remords pour la personne tuée. En garde à vue, ils ont évoqué la volonté de punir les personnes qui sont sur ces sites, même si en règle générale, selon la Procureure de Dunkerque, ils passent rarement à l'acte en préférant prévenir la police. Pourtant, le profil des agresseurs de Grande-Synthe a montré que la violence pouvait avoir un lien avec leur milieu familial : un des jeunes est le fils d'un homme incarcéré en prison pour violence domestique et un autre appartient à une famille minée par des problèmes liés à la drogue. C'est la piste de parents défaillants qui est alors pointée du doigt.

Trois actes malveillants au moment où le Premier ministre a présenté un plan de mesures pour endiguer la violence des mineurs et restaurer l'autorité de l'État.

« Le sursaut d'autorité » voulu par le gouvernement :

Lors de son déplacement dans l'Essonne, à Viry-Châtillon, là où le jeune Shemseddine a été battu à mort, le Premier ministre a lancé une concertation de « *huit semaines et pas une de plus* » pour mener une grande réflexion avec les élus, les enseignants et les différents ministères. Il s'agit pour le chef du gouvernement de lancer un « Grenelle sur les violences des mineurs ».



Illustration de couvre-feu à Nice

Cependant pour pallier l'attente de ces mesures, Gabriel Attal a présenté des mesures pour une « *école du civisme et du respect de la règle* ». Ainsi les contestations d'autorité par certains élèves auront des conséquences sur les obtentions de diplômes (sanction lors du brevet, du Bac ou CAP) voire des mentions annotées dans Parcoursup lors des souhaits d'orientation, même si pour ce point la méthode reste à définir (mentions écrites, points en moins pour obtenir une école sélective...)

Cette réflexion du retour du civisme dans les écoles passe par tous les niveaux. Pour le chef du gouvernement, les élèves qui défient l'autorité dès l'école primaire doivent être sanctionnés. Des commissions éducatives pourront ainsi être instaurées comme elles existent déjà dans le secondaire, même si pour les syndicats d'enseignants cette mesure semble surprenante. En effet, au collège et au lycée, ces commissions sont le stade avant le conseil de discipline. Elles sont donc là pour prendre des mesures éducatives et non sanctionner... qu'en sera-t-il pour les élèves de primaires ?

Dans le cadre de fait de harcèlement, désormais le Premier ministre souhaite que l'exclusion d'un élève soit possible dès le premier degré : un décret dans ce sens paraîtra cet été pour mise en application à la rentrée 2024.

Mesure voulue pour la rentrée prochaine en phase d'expérimentation, mais sans pour le moment une évocation des moyens mis en place pour l'encadrer et de la forme que cela prendra (cours, soutien, études) : l'accueil des collégiens de 8 heures à 18 heures dans les établissements situés en réseau d'éducation prioritaire (REP). Ce n'est qu'à la rentrée 2025 que cette mesure sera étendue à l'ensemble des collèges REP et REP+.

Autre réponse proposée pour lutter contre la violence : valoriser les nombreuses places d'internat disponibles dans les établissements scolaires pour « *coupe un jeune de ses mauvaises fréquentations*, selon Gabriel Attal. Ces places en internat seront proposées aux parents mais ne dépendront pas d'une mesure judiciaire : les familles pourront donc accepter ou refuser cette solution. Si elle est acceptée alors cette place en internat prendra deux formes : une inscription à l'année avec scolarisation dans l'établissement qui possède des places vacantes ou alors de courts séjours durant les vacances scolaires avec un encadrement pédagogique pour ces adolescents en contestation d'autorité.

Autre réflexion à mener : celle sur les écrans, ou encore la mise en place de cours d'empathie et le doublement des heures d'instruction civique.

Quel volet judiciaire souhaite mettre en place le gouvernement pour éviter les dérives adolescentes ?

Un projet de loi sur la justice des mineurs est en préparation par Éric Dupond-Moretti, ministre de la Justice. Parmi les idées retenues : des sanctions civiles contre les parents défaillants afin de mieux les responsabiliser dans l'éducation de leur enfant.

Une réflexion veut être menée sur l'excuse de minorité.

Celle-ci indique qu'un mineur ne peut être puni comme un adulte. Ainsi, ce premier doit être « *capable de discernement* », ce qui exclut tout jeune de moins de 13 ans (on tombe dans la catégorie des personnes atteintes de trouble psychique). Ensuite, comme il s'agit de jeunes, le tribunal ne peut alors prononcer une peine privative de liberté supérieure à la moitié de la peine encourue : en clair, la peine encourue est divisée par deux. Enfin cette excuse de minorité peut être levée pour un jeune âgé de 16 à 18 ans mais cette décision doit être clairement motivée. Enfin, si les parents ne sont pas pénalement responsables du délit ou du crime de leurs enfants, ils le sont civilement, c'est-à-dire qu'ils doivent indemniser la victime.

Et enfin, il pourrait aussi être envisagé de passer à 16 ans la possibilité de comparution immédiate, au lieu de 18 ans actuellement.

Des propositions qui ont fait bondir les oppositions qui voient là un jeu mené par le gouvernement à quelques semaines

des Européennes où le RN caracole en tête des sondages avec plus de 30% d'intentions de vote. Emprunter les thèmes sécuritaires du RN serait un moyen pour la majorité de chasser sur ses terres et d'emporter des voix pour ces élections.

Au niveau du monde judiciaire, ces mesures ne sont pas les plus adaptées : revenir sur l'excuse de minorité n'est pas dissuasif. Pour les magistrats, il faut soulever en cas de faits graves commis par un jeune, la question du manquement de la part de l'école, des services sociaux, de la justice, de la société même et des parents. Il faut essayer de comprendre ce qui a été raté avant ce passage à l'acte de violence. Mais les magistrats soulignent aussi qu'il faut s'attaquer à d'autres racines de la violence : les adultes qui utilisent les jeunes comme des petites mains pour leurs trafics et tombent dans la petite délinquance. Ce sont ces adolescents qui sont souvent arrêtés et surtout risquent moins pénalement que les trafiquants.

Et si le couvre-feu devenait la réponse à la dérive adolescente ?

Une idée qui fait son chemin car le couvre-feu est déjà appliqué dans certaines villes.

C'est le cas à Béziers où le maire Robert Ménard a pris un arrêté le 22 avril pour l'instaurer pour les jeunes de moins de 13 ans de 23 heures à 6 heures du matin et jusqu'au 30 septembre.

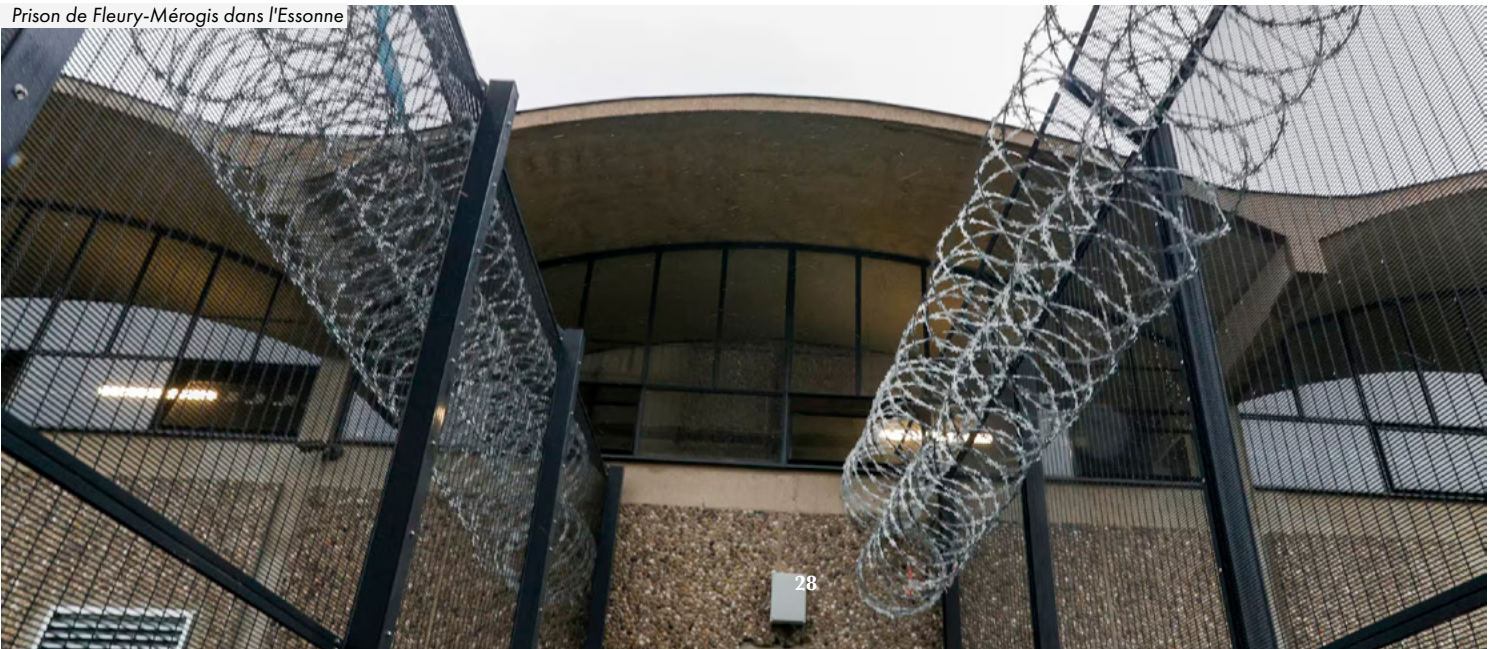
Si le maire a pu prendre cet arrêté, c'est que cela relève des pouvoirs de police générale en sa possession. Cependant, un arrêté pour être légal, doit être « *justifié par l'existence de trouble à l'ordre public auxquels les mineurs seraient exposés* ». Sans cette condition indispensable, l'arrêté peut être retoqué par le Conseil d'État, comme ce fut le cas en 2014 où Robert Ménard avait déjà voulu mettre en place un couvre-feu dans sa ville.

Pour quelle raison le Conseil d'État peut-il revoir un tel arrêté ? Simplement parce que ce dernier peut constituer une restriction à la liberté fondamentale d'aller et venir. Cependant, ici, contrairement à 2014, le climat social a changé et si quelques opposants de gauche s'émeuvent de ces arrêtés, ils sont plutôt bien acceptés par d'autres élus.

Cependant, pour éviter tout abus de la part d'élus qui souhaiteraient en profiter pour contraindre les libertés personnelles, la Ligue des Droits de l'Homme a décidé d'étudier l'ensemble des arrêtés pris afin que les maires justifient clairement leurs décisions. Mais un risque semble pointer à l'horizon : la multiplication de nombreux recours en justice par les communes avec des juges administratifs qui seraient alors sous la pression des élus qui pourraient alors profiter de déplorer « *un État de droit qui les empêchent d'agir* », selon les mots de Nicolas Hervieu, juriste spécialiste des droits et des libertés. ◆

PLAN DE LUTTE CONTRE LES NARCOTRAFIQUANTS

Prison de Fleury-Mérogis dans l'Essonne



Le ministre de la Justice a dévoilé le plan de lutte contre les narcotrafiquants après la gigantesque opération place nette lancée par le gouvernement.

Cette opération « Place nette XXL » a été initiée à la suite de la visite surprise d'Emmanuel Macron à Marseille, mi-mars. Une opération pour lutter contre le trafic de drogue qui s'est ensuite démultipliée dans plusieurs villes du pays : région parisienne, Lyon, Dijon, Clermont ou encore Lille, Toulouse, Strasbourg et Nantes.

Le bilan de ces « Places nettes XXL » : saisie de 4 tonnes de drogues, 7 177 personnes interpellées en 6 mois dont 3 814 durant les opérations XXL et enfin plus de 55 000 policiers et gendarmes ont été mobilisés.

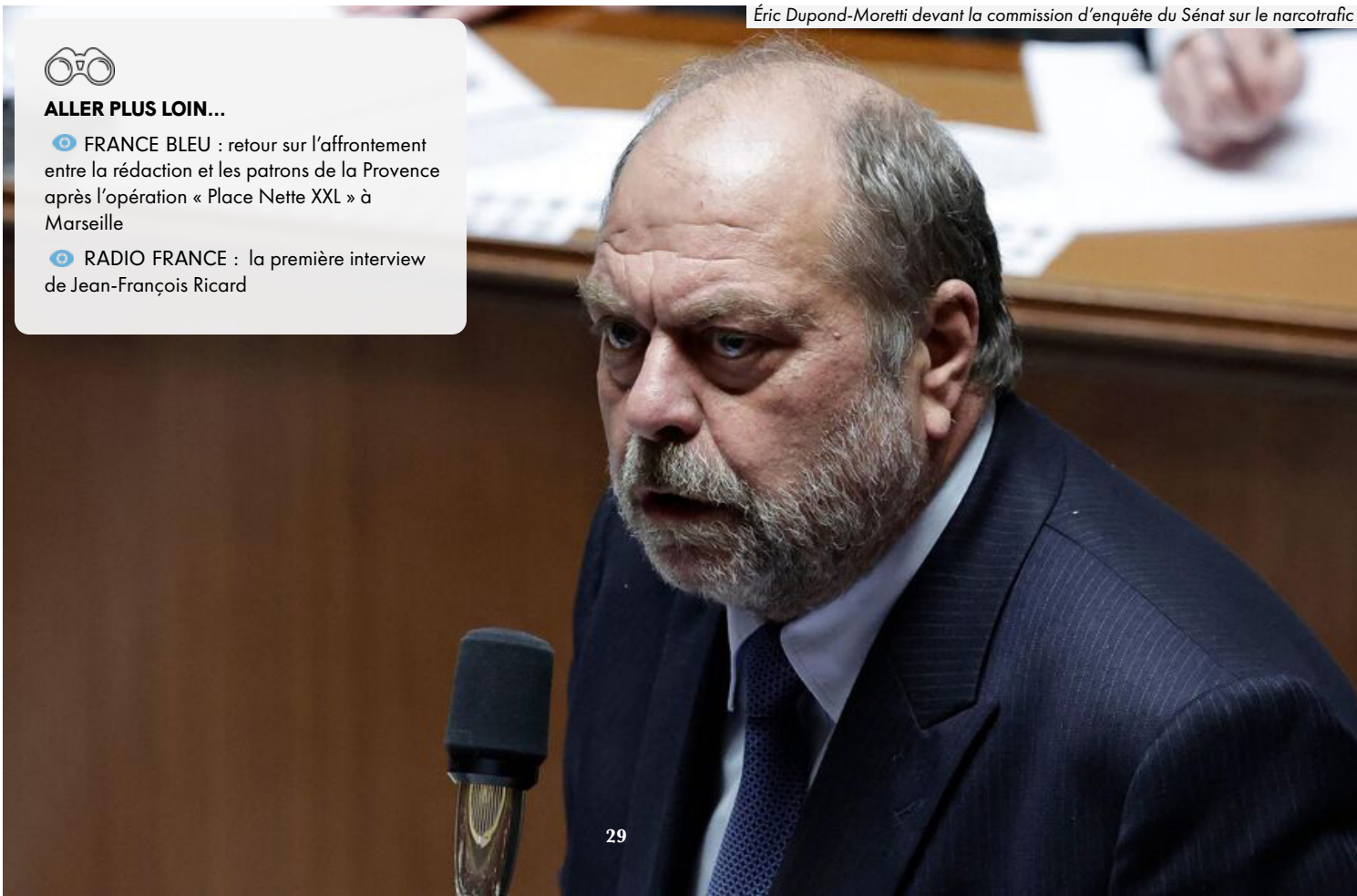
Alors que cette opération était menée, le Garde des Sceaux a présenté les résultats de huit opérations « Cellule nette ». En trois semaines, des prisons ont été fouillées en région PACA et en Corse. Le résultat a été la saisie de 72 téléphones, 16 cartes SIM ou encore 25 clés USB. Si les résultats sont probants, sur le terrain, les policiers spécialisés, les habitants sont un peu plus perplexes quant à l'efficacité de ces opérations. Pour eux, il faudrait que ces opérations coup de poing aient lieu toutes les semaines. Ainsi, elles auraient une véritable efficacité et éviteraient le retour des trafics dans les quartiers sensibles comme ont pu le dire les habitants de Marseille aux journalistes de La Provence avec la Une qui entraîna un conflit entre les journalistes du quotidien et la rédaction en chef.

Un plan de lutte contre les narcotrafiquants :

Alors le ministre de la Justice a dévoilé un plan d'envergure pour lutter contre les narcotrafiquants. Éric Dupond-Moretti a constaté une intensification du trafic en Europe d'om la volonté de mise en place d'une coopération européenne et internationale pour lutter contre le grand banditisme et le crime organisé.

Dans ce plan, le Garde des Sceaux souhaite la création d'un parquet national anticriminalité organisé (PNACO) pour mieux coordonner l'action de la justice. Il sera en lien avec les JIRS (juridictions interrégionales spécialisées) qui bénéficieront de moyens humains supplémentaires. Et pour mener ce projet, le ministre voit arriver à ses côtés Jean-François Ricard. Ancien procureur national antiterroriste, il va devenir le conseiller spécial en charge de bien définir les contours de ce nouveau parquet.

En parallèle, le ministre a tenu à rappeler l'efficacité du parquet national financier, l'importance du parquet nationale anticriminalité organisée pour renforcer l'arsenal judiciaire déjà en place. Cependant, cet arsenal aussi puissant soit-il ne



Éric Dupond-Moretti devant la commission d'enquête du Sénat sur le narcotrafic

ALLER PLUS LOIN...

- FRANCE BLEU : retour sur l'affrontement entre la rédaction et les patrons de la Provence après l'opération « Place Nette XXL » à Marseille
- RADIO FRANCE : la première interview de Jean-François Ricard

doit pas omettre, selon les mots d'Éric Dupond-Moretti, que le trafic est possible car il y a des consommateurs. Ils sont à l'autre bout de la chaîne du trafic de drogue et ont rappelé fermement que la légalisation du cannabis n'est pas à l'ordre du jour, contrairement à certaines demandes des oppositions politiques de gauche.

La création d'un statut du repenti :

Même si la législation existe déjà, elle est jugée peu efficace pour protéger les complices arrêtés qui pourraient parler. Éric Dupond-Moretti veut s'inspirer du modèle italien. Ce statut sera donc attribué par un juge pour les personnes qui auront collaboré avec la justice par des déclarations complètes pour permettre de démanteler les réseaux criminels. Et de fait, par son aide, la peine du repenti sera alors réduite mais ce statut pourra être révoqué notamment s'il commet de nouvelles infractions. Il sera même possible de revenir sur la réduction de peine qui aura été statuée.

Aussi pour éviter ces dérapages, le ministre de la Justice souhaite une meilleure protection des repentis avec la possibilité d'un changement d'état civil officiel et définitif car contrairement à ce que l'on pense, ce statut n'existe pas dans notre pays. Quel sera alors le coût de ce nouveau statut ? Le ministre ne s'inquiète pas du coût pour les Français car il sera entièrement financé par les confiscation des avoirs criminels. Ils sont estimés à une somme entre 3,5 et 6 milliards d'euros.

Tout comme les magistrats professionnels jugent le trafic de stupéfiants en bande organisée, le ministre de la Justice souhaite la création d'une cour d'assise spéciale qui s'applique pour juger les trafiquants qui commettent des crimes ou des assassinats. Et il y aura la création d'une nouvelle infraction d'association de malfaiteurs en matière de criminalité organisée punissable de 20 ans de réclusion.

Cependant si ce plan semble d'envergure, les oppositions ont noté que la France reste encore en retard dans la création de places de prison. Le ministre a tenu à se défendre en expliquant que la guerre en Ukraine a provoqué des pénuries de matériaux pour construire de nouvelles unités d'incarcération et aussi parce que certains élus locaux bloquent les créations de prison. Dupond-Moretti dénonce alors un jeu de dupes mené par ces politiques qui pleurent les places de prison mais qui ne souhaitent pas que leur ville possède un établissement pénitentiaire, notamment parce que leurs administrés ne le souhaitent pas. Alors pour tenter de calmer les esprits, certains élus organisent des concertations publiques comme à Saint-Saulve dans le Nord, près de Valenciennes afin de bien expliquer l'importance de la construction d'une nouvelle prison et les avantages dont la ville bénéficiera ensuite.

◆

Jean-François Ricard



ALLER PLUS LOIN...

- FRANCE 3 RÉGIONS : le lancement de la concertation à Saint-Saulve
- FRANCE TV INFO : la demande des avocats pour la création de places de prison supplémentaires

COMMENT LUTTER CONTRE LE SURTOURISME ?

Pour visiter et découvrir Venise, la cité des Doges, pour une journée, il va désormais falloir payer un droit d'entrée d'un montant de 5€. Un QR code à l'entrée de la ville et à pointer dans chaque point d'accès pour bien se balader dans la ville. Un test pour le moment sur 29 jours de grande affluence en 2024 qui inspire les sites touristiques français.

Cependant ces 5€ semblent bien anecdotiques mais avec le nombre de touristes qui viennent, cela peut par exemple pour Venise permettre de financer les travaux dans la ville nécessaires après cette surfréquentation.

Et en France ? En France, cette menace semble peser sur les sites touristiques. Ainsi 6 Français sur 10 ont déjà eu à renoncer à visiter un site en raison de l'affluence et 9 sur 10 ont observé les effets concrets de ce surtourisme : les déchets, la foule et l'attente... alors que faire ? À Colmar (dans le Haut-Rhin), le maire pense à proposer également un droit d'entrée pour son marché de Noël. En effet, chaque année, 150 000 personnes se déplacent dans un marché, doublant ainsi le nombre d'habitants de la ville à cette période. Une taxe tourisme ou alors des places de parking plus chères pour justement éviter les concentrations de touristes, voire des quotas comme sur l'île de Bréhat où seuls 4 000 touristes peuvent s'y rendre quotidiennement durant l'été. Et cela fait un an que cela existe. Ce n'est pas la seule ville qui applique ce système, il en va de même pour Porquerolles où seuls 6 000 personnes peuvent résider la journée... et le prochain site touristique a envisagé une telle idée serait le Mont-Saint-Michel. Alors certes, plus de 3 millions de visiteurs se pressent chaque année et pour le moment, la municipalité a décidé de limiter le nombre de navettes quotidiennes.

Cette question du surtourisme est prise très au sérieux par le gouvernement. Ainsi la ministre déléguée au Tourisme, Olivia Grégoire, a décidé de créer un observatoire national des sites touristiques majeurs d'ici à la fin de cette année. Le but : recenser les pics de fréquentation pour viser à adapter les visites touristiques. Un fonds de 1 million d'euros a été mis en place pour accompagner les sites touristiques (communes comme monuments) à financer des projets de gestion de flux. La question qui se pose réellement serait alors de mieux étaler les touristes sur les périodes de vacances, mais il n'est pas encore envisagé de revenir sur les périodes de vacances scolaires estivales car la question réelle est de mieux répartir les visiteurs durant les saisons touristiques...

Autre possibilité : promouvoir des destinations moins fréquentées, valoriser le tourisme hors saison, mettre en place une tarification différenciées pour réguler l'affluence durant la journée, favoriser aussi la prise de conscience environnemental du patrimoine.

C'est aussi en ce sens que se développe le « slow tourisme » qui semble être une alternative au surtourisme : des séjours plus longs et moins fréquents, des destinations loin des sites habituels et surpeuplés.

Et si la réponse pour lutter contre le surtourisme venait des habitants des communes « sur-visitées ». Récemment, aux Canaries, les locaux ont entamé une grève de la faim, et certains ont même installé des pancartes en anglais où l'on pouvait lire « *plage fermée. Eau contaminée* », alors qu'en espagnol, il était écrit « *plage ouverte* » pour ainsi mieux tromper les touristes et offrir de la tranquillité aux habitants. ◆

ALLER PLUS LOIN...

L'ÉCHO TOURISTIQUE : une proposition de solution



Des touristes vers le Mont-Saint-Michel



Thierry Francou, PDG d'Eurenco et Emmanuel Macron à Bergerac

ALLER PLUS LOIN...

EUROPE 1 : comment la France relocalise ses industries de l'armement

LE MONDE : l'appel à l'effort durable du président de la République aux industriels de l'armement

LES INDUSTRIES D'ARMEMENT S'ENGAGENT POUR LES ARMÉES FRANÇAISES

Après les mots d'Emmanuel Macron en mars dernier et la signature du pacte bilatéral avec l'Ukraine, les industries de l'armement française se sont mises en ordre de bataille pour accompagner le pays dans un soutien militaire... et qui sait un affrontement militaire possible.

L'industrie de l'armement représente 4 000 entreprises et une dizaine de grands groupes. Si on ne peut évoquer une « économie de guerre » mise en place par l'État, contrairement à ce qui se passe en Ukraine, en Russie ou plus récemment en Israël, la « mobilisation » de l'armement français est tout de même conséquent. Une partie de la Base industrielle et Technologique de Défense (BITD) a accéléré sa production et les exemples sont conséquents : ainsi, c'est l'usine Eurenco qui s'agrandit pour relocaliser la production de poudres pour l'artillerie française de la Suède, l'Italie ou l'Allemagne sur le sol national *(voir la photo)*.

Une annonce faite en 2023 pour une production sur site en 2025... deux ans seulement de relocalisation et d'extension de site quand habituellement il faut quatre années pour réussir un tel exploit. Et ce ne serait pas le seul projet puisque l'Élysée a annoncé 20 projets de relocalisation pour fournir la France et aussi venir en aide à l'Ukraine, le plus rapidement possible.

Des exemples d'une mise en avant des usines d'armement, le pays n'en manque pas : Aresia, partenaire d'Eurenco, a ainsi reçu la commande de corps de bombes de 250 kilos, tous destinés à l'exportation. Et puis le budget de la défense augmente : il atteint ainsi les 48 338 millions d'euros en 2022 soit une hausse de près de 26% en 7 ans. Et c'est surtout le budget le plus important de l'Union européenne, loin devant la Suède ou la Norvège, proche des zones de combats de l'Ukraine et de la Russie.

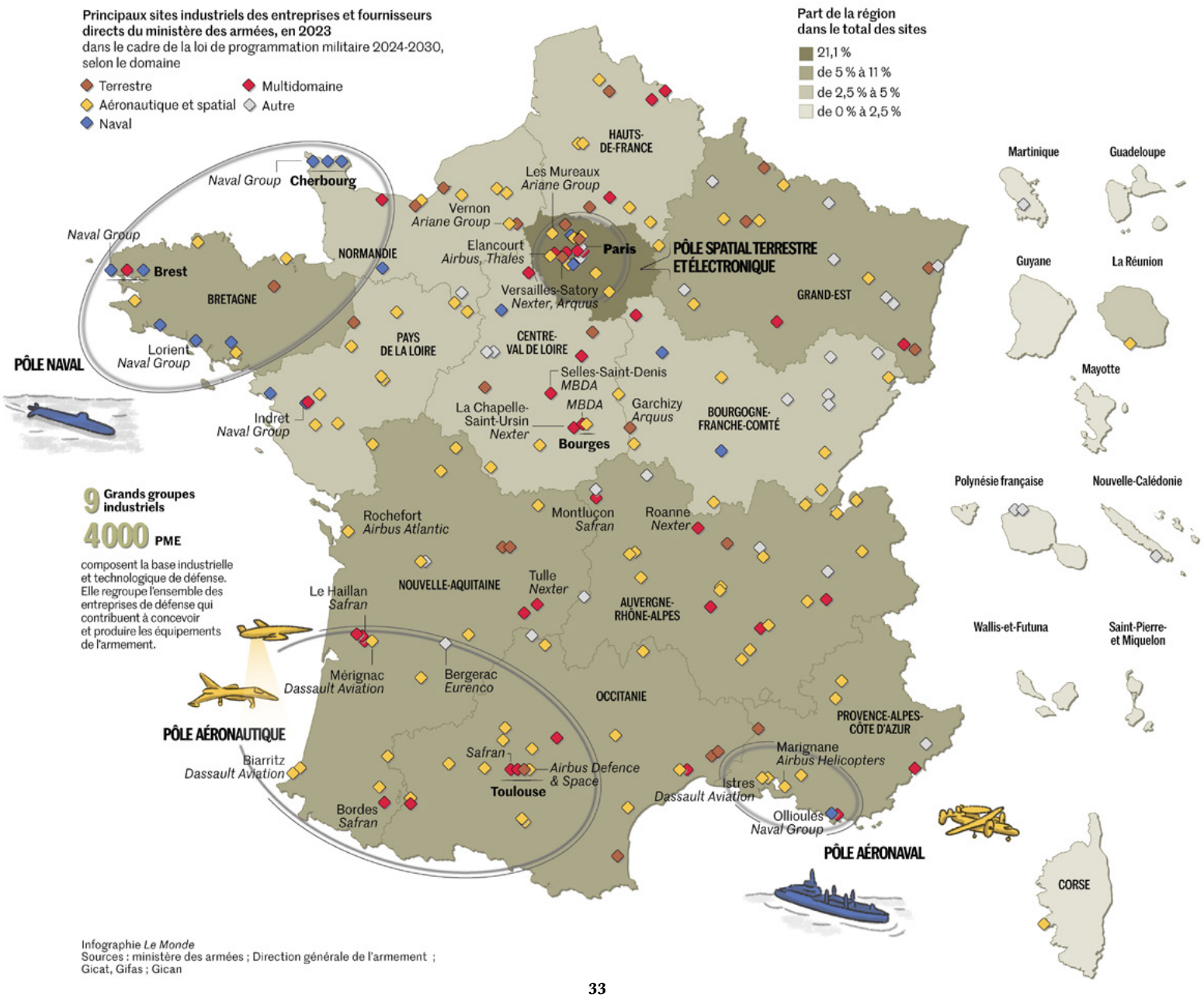
La France a aussi réussi le pari de la diversification de l'armement en se lançant dans les nouvelles armes telles les drones et munitions téléopérées du fabricant Delair dont les stocks semblent importants et qui devrait livrer 2 000 drones à la France et à l'Ukraine en 2024-2025 selon son PDG Bastien Mancini. Et les progrès sont constants dans les délais de fabrication, le plus bel exemple est Thales qui réussit à construire des radars GM200 en six mois, soit trois fois moins de temps qu'avant. Quant à Safran, sa production de bombes AASM est

loin d'être à son maximum. Le groupe industriel spécialisé dans l'aéronautique, l'espace et la défense se sont même dit prêt à muscler son outil de production pour permettre la commande de 500 AASM.

L'industrie française se concentre donc sur les matériels lourds et la haute technologie, au détriment de la fabrication d'armes et de munitions de petit calibre. Les carnets sont remplis : 30 milliards d'euros de commandes pour les 4 000 entreprises de la BITD avec pour exemple 5 milliards pour Dassault, 5 autres pour Airbus Defence and Space et même 6 milliards pour Thales. C'est une sacrée différence par rapport aux années Hollande où les commandes se montaient alors à 9,5 milliards d'euros... et même les 15 milliards du premier quinquennat d'Emmanuel Macron.

Alors l'État pousse les entreprises de l'armement à encore accélérer comme MBDA qui doit fabriquer des missiles Aster à longue portée (1 million d'euros pièce), ceux tirés en Ukraine et en mer Rouge.

Cependant derrière cette économie renouvelée pour « l'effort de guerre », il ne faut pas masquer les retards de certaines entreprises à cause non pas des investissements mais des difficultés à recruter ou encore à se fournir en matières premières et à acheter des composants stratégiques. Enfin, reste un obstacle de taille, malgré l'énergie mise par le Président et son ministre des Armées, Sébastien Lecornu, les investissements bancaires. En effet, certains établissements financiers ont encore des réticences à soutenir des activités militaires par moments décriées.



Infographie *Le Monde*
Sources : ministère des armées ; Direction générale de l'armement ; Gicat, Gifas ; Gican

Il reste désormais pour la France et ses industriels de l'armement à remplir un enseignement apporté par la guerre en Ukraine, sur le sol européen : respecter les délais de fourniture des chars, armes, munitions pour éviter les pertes de contrat avec les pays d'Europe de l'Est comme avec la Pologne en 2022. Face aux délais trop longs, le pays s'est rapproché de la Corée du Sud pour un méga-contrat de fourniture de chars et de canons de gros calibres... un manque à gagner de plusieurs dizaines de milliards d'euros. Le réarmement mondial oblige donc les industriels de l'armement à « un effort durable » pour produire davantage et plus rapidement car selon Emmanuel Macron, « *nous sommes partis durablement pour nous installer dans un changement géopolitique, géostratégique où les industries de défense vont avoir un rôle croissant* ». ◆

RETOUR SUR L'ACTUALITÉ : QUELLES SOLUTIONS POUR ENRAYER LA DETTE FRANÇAISE ?

Une bonne nouvelle pour la France, les agences de notation Fitch et Moody n'ont pas dégradé la note de la France alors que le pays a annoncé une dette de déficit public de 5,5% du PIB. L'appétence pour la dette française reste solide même si le pays attend encore le verdict de la troisième agence de notation, Standard & Poor's... une note qui pourrait refroidir l'optimisme français.

Cependant, voilà une occasion pour la France de concrétiser les engagements budgétaires prévus et non ralentir le rythme, voire faire une pause car il faut tenter de revenir sous les 3% de PIB de déficit. Cependant l'horizon de 2027 pour cette échéance semble compromis. Alors comment expliquer que la France reste attractive malgré tout ? Emmanuel Macron l'a rappelé lors de son discours de la Sorbonne pour les élections européennes, le pays a une stratégie : mener des réformes favorables à l'emploi et à la croissance comme pour les retraites.

Cependant Bruno Le Maire, le ministre de l'Économie, est loin de partager cet enthousiasme. « *Cette décision (maintien de la note Aa2 par Moody's et AA- par Fitch) doit nous inviter à redoubler de détermination pour rétablir nos finances publiques et tenir l'objectif fixé par le président de la République : être sous les 3 % de déficit en 2027* », *a expliqué le ministre des Finances, qui dit vouloir tenir « notre stratégie fondée sur la croissance et le plein-emploi, les réformes de structure et la réduction des dépenses publiques* ».

D'où des tensions entre le Président et son ministre : ce dernier souhaite un budget rectificatif avec des mesures pour empêcher la dette de poursuivre son envol quand le Chef de l'État est hostile à toute hausse d'impôts. Pour Bruno Le Maire, le gouvernement doit proposer une note rectificative économique en appuyant sur la rigueur. Une note qui pourrait bien recevoir le soutien de ses anciens amis LR qui incarnent « la rigueur ».

En revanche, à gauche, les Insoumis menacent d'une motion de censure un projet de loi de finances rectificatives, quand le RN voit là une belle occasion de censure juste avant les élections européennes où le parti caracole en tête des sondages.

Alors quelles solutions ?

Faire des économies comme 10 milliards de crédits déjà supprimés pour ce début d'année. Et selon les économistes, ce sont encore 10 milliards qu'il faudrait aller chercher pour cette année et enfin, envisager 20 milliards de coupes pour 2025. Le premier secteur concerné par ces économies budgétaires est celui de la santé et du social, même si le Premier ministre se refuse à faire des économies sur le réinvestissement des hôpitaux.

Assurance chômage : une piste ?

Cette réforme permettrait de faire des économies pour l'État, comme avait pu l'expliquer le Premier ministre lors de son interview sur TF1 où il avait évoqué trois pistes :

- Réduire la durée d'indemnisation : elle pourrait passer de 18 à 12 mois
- Allongement du nombre de jours travaillés pour toucher le chômage

• Diminution progressive du chômage au fil du temps : pour exemple, les plus hauts salaires voient leurs allocations chômages diminuer de 30% à partir du 7e mois de chômage

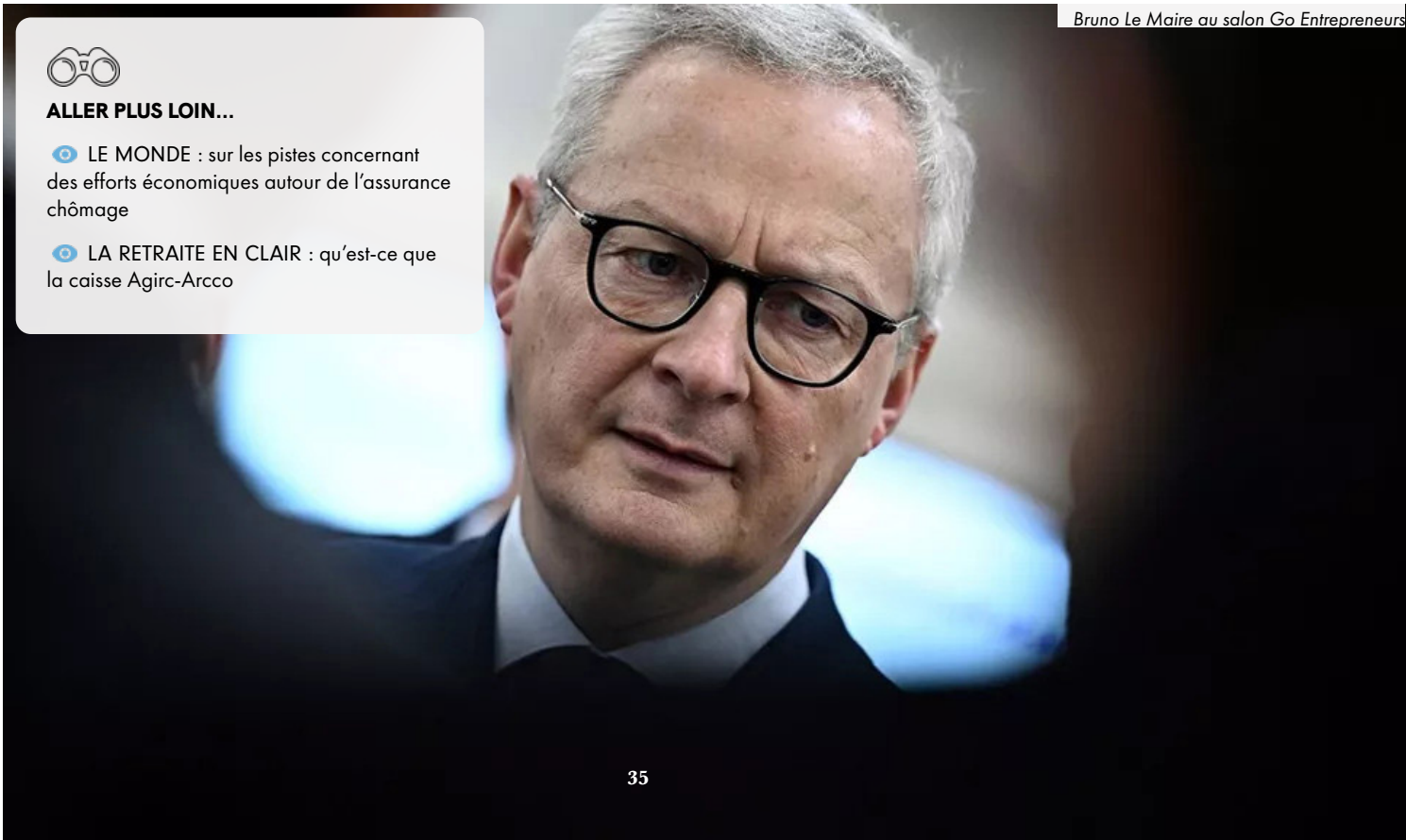
Pourquoi l'idée de l'allongement du délai de carence après un licenciement ou une rupture conventionnelle est privilégiée ? Lors de l'inscription à France Travail, il faut plusieurs semaines voire plusieurs mois avant de recevoir une allocation. Un délai calculé selon les indemnités reçues lors d'un licenciement... actuellement ce délai est plafonné à six mois mais l'État cherche à allonger ce délai. La raison ? Éviter le cumul entre une indemnité de départ légale et une allocation chômage, car parfois, un chômeur continue de percevoir les bienfaits de son indemnité de licenciement en cumulant avec son allocation chômage.

Le gouvernement ne s'en cache pas : cette réforme toucherait principalement les cadres et les inciterait à retrouver plus rapidement un travail pour éviter de puiser dans l'argent versé par son employeur lors de son départ.

Une piste fortement à l'étude pour le gouvernement Attal car ne réduit pas le montant ou encore la durée des droits mais repousse juste leur mise en place. Cette mesure pourrait bien être mise en place dès le 1er juillet.

Les autres pistes pour réduire les personnes au chômage : le renforcement du bonus-malus sur les contrats courts pour forcer les employeurs à proposer des CDD longs ou des CDI et ainsi réduire le nombre de travailleurs qui après un CDD pointent au chômage. D'autres négociations sont à prévoir entre le gouvernement et les organisations syndicales et patronales d'ici au 1er juillet prochain. Pour le moment, Gabriel Attal aimerait revenir sur la condition d'affiliation à savoir, durcir le temps qu'il faudrait avoir travaillé pour toucher une indemnisation par France Travail. Par le durcissement de l'assurance chômage, le but assumé en filigrane est de favoriser le retour à l'emploi.

D'autres propositions sont sur la table : une sous-indexation par rapport à l'inflation : ce sont les retraites qui seraient alors revalorisées moins vite par rapport à l'inflation. Une possibilité serait aussi de poursuivre les économies sur le « fonds vert » de 2 milliards d'euros et qui a déjà été amputé économiquement. Enfin, l'État regarde avec envie les retraites complémentaires : le pactole de l'Agirc-Arcco géré par les syndicats et les patronats. Il est excédent de 4,3 milliards d'euros en 2023 pour une réserve de 78,5 milliards d'euros. Et si cette caisse a autant d'argent, c'est qu'elle est censée pouvoir pallier l'État et faire face à un versement de 6 mois de retraites complémentaires en cas d'aléa démographique ou économique. On comprend mieux pourquoi l'État souhaite récupérer une partie de ce montant car le gouvernement estime qu'avec la réforme des retraites, passée dans la douleur, les cotisations supplémentaires liées au décalage de l'âge de la retraite devraient lui revenir... mais l'Agirc-Arcco ne l'entend pas de cette oreille. En effet, pour la caisse de retraite complémentaire, un décalage de départ à la retraite signifie surtout un départ en retraite avec des pensions encore plus élevées. Un bras de fer se prépare et l'État pourrait bien ne pas le remporter. ◆

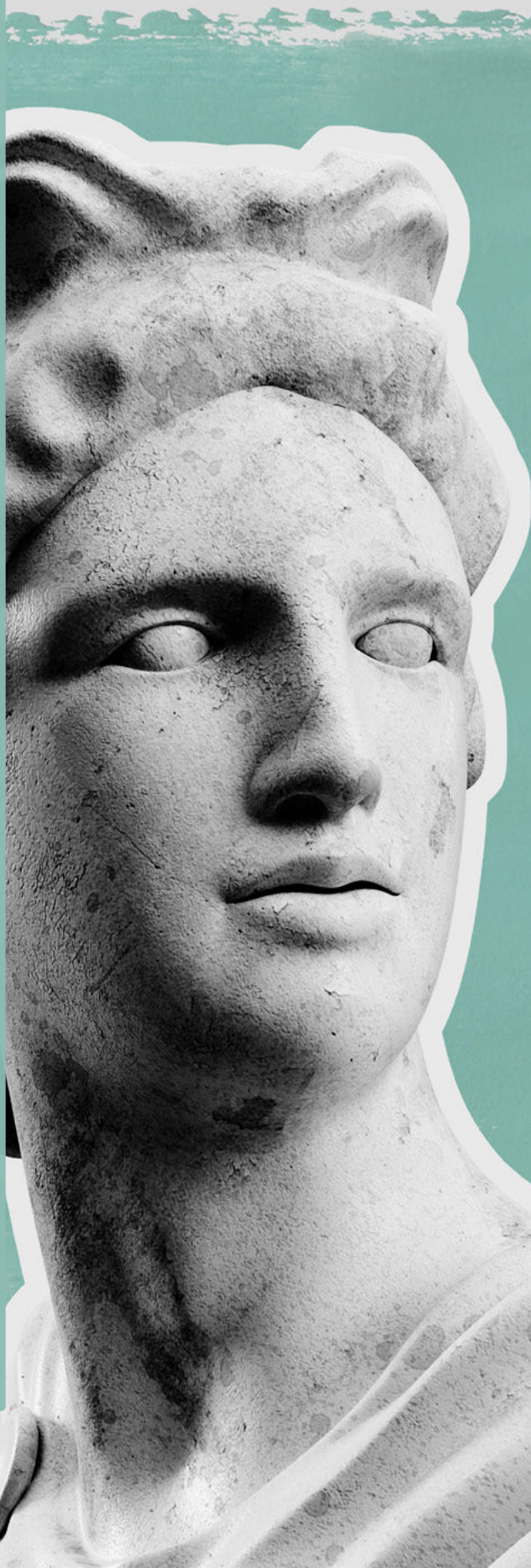


Bruno Le Maire au salon Go Entrepreneurs

ALLER PLUS LOIN...

LE MONDE : sur les pistes concernant des efforts économiques autour de l'assurance chômage

LA RETRAITE EN CLAIR : qu'est-ce que la caisse Agirc-Arcco



L'ESSENTIEL SUR...

- Pascal Boniface, *L'Art de la guerre. De Sun Tzu à Xi Jinping*, 2023.

- Michel Goya et Jean Lopez, *L'Ours et le Renard. Histoire immédiate de la guerre en Ukraine*, 2023

L'Art de la guerre De Sun Tzu à Xi Jinping Pascal Boniface. Paru le 9 octobre 2019, Guide (Poche)



Par Clara DE BONO, diplômée de Sciences Po Paris

LE CONTEXTE

Le 24 février 2023, la Chine a publié le plan « Positionnement de la Chine sur le règlement politique de la crise ukrainienne ». Ce dernier se présente comme une feuille de route en douze points pour faire cesser les hostilités. À travers ce document, la Chine témoigne de son engagement actif pour la résolution du conflit, tout en prenant soin de bien rester « au-dessus-de la mêlée ». Ce positionnement rappelle le traité de stratégie de Sun Tzu, *L'Art de la guerre* (VIe siècle av. J.-C.). En effet, il y était déjà écrit que « ceux qui sont experts dans l'art de la guerre soumettent l'armée ennemie sans combat. Ils prennent les villes sans donner l'assaut et renversent un État sans opérations prolongées ».

Il est donc pertinent de s'interroger sur l'utilité de ce traité de stratégie datant de plus de vingt-cinq siècles. En effet, « l'art de la guerre » au XXIe siècle semble particulièrement différent de celui d'antan. Les champs de combats et de batailles se sont profondément transformés, laissant place au nucléaire, aux drones, à la compétition numérique, ou à la compétition spatiale. Les enjeux et les moyens stratégiques ont considérablement évolué.

Ainsi, cette réflexion met en lumière le paradoxe suivant : *De quelle manière, ce bref traité de stratégie, datant de plus de 2500 ans, continue-t-il de susciter toujours autant d'intérêt ?*

Pascal Boniface s'est engagé à produire une analyse fine et détaillée de l'ouvrage *L'Art de la guerre* de Sun Tzu, pour en démontrer toute sa pertinence et son intemporalité.

L'AUTEUR ET SA THÈSE

Auteur de *L'Art de la guerre, de Sun Tzu à Xi Jinping* et géopolitologue français, Pascal Boniface est le fondateur et le directeur de l'Institut de relations internationales et stratégiques (IRIS).

Il aide le lecteur à comprendre les treize principes énoncés par Sun Tzu pour maîtriser l'art de la guerre. Il met également en lumière, avec une très grande pédagogie, les liens entre Sun Tzu et la stratégie chinoise actuelle. Pour Pascal Boniface, la lecture de *L'Art de la guerre* est donc toujours d'actualité parce qu'elle permet de « mieux comprendre la politique extérieure contemporaine chinoise et au-delà, des problématiques globales de paix et de guerre ».

RÉSUMÉ DU TEXTE

Des enseignements intemporels

L'Art de la guerre de Sun Tzu continue de fasciner le milieu des affaires stratégiques plus de 2500 ans après sa rédaction. Plusieurs raisons ont conduit ce traité de treize chapitres à devenir un ouvrage de référence. Tout d'abord, il

est à ce jour, considéré comme le premier traité de stratégie de l'histoire de l'humanité. Cette première place lui confère nécessairement un intérêt particulier. De plus, il n'est pas simplement considéré comme une œuvre théorique, mais bien comme un guide pratique qui a déjà fait ses preuves. En effet, il est établi que Qin Shi Huangdi, considéré comme l'empereur fondateur de la dynastie, se serait inspiré de *L'Art de la guerre* pour vaincre les États voisins en 221 av. J.C.

Il est également important de souligner la singularité même de la pensée de Sun Tzu pour son époque. En effet, Pascal Boniface rappelle que ce traité fut rédigé à une époque spécifique, celle des « Royaumes combattants » (- 481/403 av. J.C. - 221 av. J.C.), période marquée par une compétition féroce entre les différents États chinois rivaux qui cherchaient à s'étendre territorialement et à établir leur suprématie. A une période de l'histoire chinoise où la guerre et les combats étaient déterminants, Sun Tzu a adopté une vision plus globale, lui préférant l'intelligence, la raison, le pragmatisme ou la ruse. Le premier des treize principes s'énonce ainsi « La guerre est d'une importance vitale pour l'État. C'est le domaine de la vie et de la mort, la conservation ou la perte de l'empire en dépendent ». Ainsi, par ces mots, Sun Tzu souligne l'importance de considérer la guerre avec la plus grande des mesures et un sérieux sans faille, car la survie de l'État en dépend. Sans pour autant être teintée de pacifisme, il souligne les conséquences potentiellement dramatiques pour les puissances qui s'engagent ou sont entraînées dans une guerre.

Ainsi, l'ouvrage présente une réflexion à la fois conceptuelle et pragmatique, visant à penser la guerre comme un art complexe, divers et subtil – un message qui se trouve alors parfaitement adapté à la période contemporaine.

La stratégie : un élément crucial dans l'art de la guerre

L'ouvrage *L'Art de la guerre* propose ainsi une analyse de la guerre sous un angle particulièrement visionnaire pour son époque en plaçant la stratégie au cœur de sa conduite. Cette phrase, « Il faut subjuguer l'ennemi sans donner bataille » illustre complètement la méfiance que ressent Sun Tzu à l'égard de l'ivresse des combats. La guerre, en tant que tel, interviendrait en cas de dernier recours, et si c'est le cas, elle devrait être courte. Si pour Carl von Clausewitz, « la guerre est une poursuite de l'activité politique par d'autres moyens », pour Sun Tzu, il faudrait utiliser tous les outils politiques avant de recourir à une guerre. En effet, « un habile général sans donner la guerre, sait l'art d'humilier ses ennemis. Sans répandre une goutte de sang, sans même tirer l'épée, il vient à prendre des villes. Sans mettre les pieds dans les royaumes étrangers, il trouve le moyen de conquérir sans opérations prolongées ».

Cette dernière phrase met également en valeur un deuxième élément essentiel de la pensée de Sun Tzu : la place centrale du général. Pascal Boniface met en perspective cette pensée avec celle de Georges Clémenceau. En effet, si pour ce dernier « [la guerre] est une chose trop grave pour être confiée aux militaires », pour Sun Tzu « nommer un général appartient au domaine réservé du souverain, décider de la bataille à celui du général ». Le positionnement du chef est central au sein du traité. Un général, en tant que décideur suprême, agit justement mais sévèrement avec ses officiers, comprend la typologie des terrains, use de châtiments si besoin, etc.

Pascal Boniface montre les singularités et les spécificités de cet ouvrage. *L'Art de la guerre* représente un véritable guide stratégique, présentant une éthique guerrière sans précédent.

Sun Tzu et son ouvrage L'Art de la Guerre : une source d'éclairage sur les enjeux géopolitiques actuels

Pascal Boniface montre comment le traité de Sun Tzu s'applique à la géopolitique actuelle. Il est devenu un outil de *soft power* majeur dans la stratégie chinoise et permet de mieux comprendre les aspirations de puissance de la Chine ainsi que les multiples modes d'action qu'elle emploie pour les réaliser. Bien que la Chine muscle activement son dispositif militaire, notamment en raison des enjeux en mer de Chine, elle fait en sorte de ne pas s'épuiser dans une course aux armements. En effet, le gouvernement de Xi Jinping s'attache à faire rayonner la Chine par d'autres moyens que la puissance guerrière. Les « Routes de la soie » ou le programme technologique « *Made in China* », en sont des exemples. La Chine, à l'image des enseignements de *l'Art de la guerre*, développe un système cohérent qui sert ses intérêts en évitant au maximum le déploiement militaire.

Pour illustrer l'opposition de la stratégie chinoise à celle des Etats-Unis en matière militaire, Pascal Boniface cite le Président Carter : « J'ai normalisé les relations diplomatiques avec la Chine en 1979. Savez-vous combien de fois la Chine a été en guerre avec qui que ce soit ? Jamais. Et nous, nous avons toujours été en guerre. » Il soulignait ainsi le fait que les États-Unis s'étaient trop souvent engagés dans des guerres ou dans des conflits militaires à l'étranger alors que la Chine use de patience et de « grignotages » pour parvenir à ses fins.

Pascal Boniface montre que le Président Trump a lui aussi cherché à vaincre l'adversaire sans livrer bataille. Il a affaibli les régimes vénézuélien, cubain, ou iranien, sans « tirer un coup de feu », mais en employant l'arme économique. « *America Great Again / America First* » mettait en avant la volonté du gouvernement de réduire la présence américaine à l'étranger et minimiser ainsi les coûts associés.

Enfin, Pascal Boniface souligne que la stratégie de la Chine est un facteur de déstabilisation pour l'Union européenne. En effet, appliquant un principe de Sun Tzu « lorsque l'ennemi est uni, divisez-le », la Chine, pour favoriser son économie,

cherche à diviser l'Union européenne afin de traiter séparément avec chaque pays. En réaction, Pascal Boniface recommande de « rétablir un rapport de force », tout en maintenant des partenariats avec la Chine.

Ainsi, la lecture de Sun Tzu conserve toute sa pertinence de nos jours, non seulement pour le plaisir de sa découverte, mais également pour une meilleure compréhension de la politique étrangère actuelle de la Chine et des enjeux mondiaux liés à la paix et à la guerre.

CITATIONS

« Sun Tzu dit : La guerre est d'une importance vitale pour l'État. »
- Article I : De l'évaluation, p.58/238.

« Connais ton ennemi et connais-toi toi-même ; eussiez-vous cent guerres à soutenir, cent fois vous serez victorieux »
- Article III : Des propositions de la victoire et de la défaite, p. 75/238. ◆

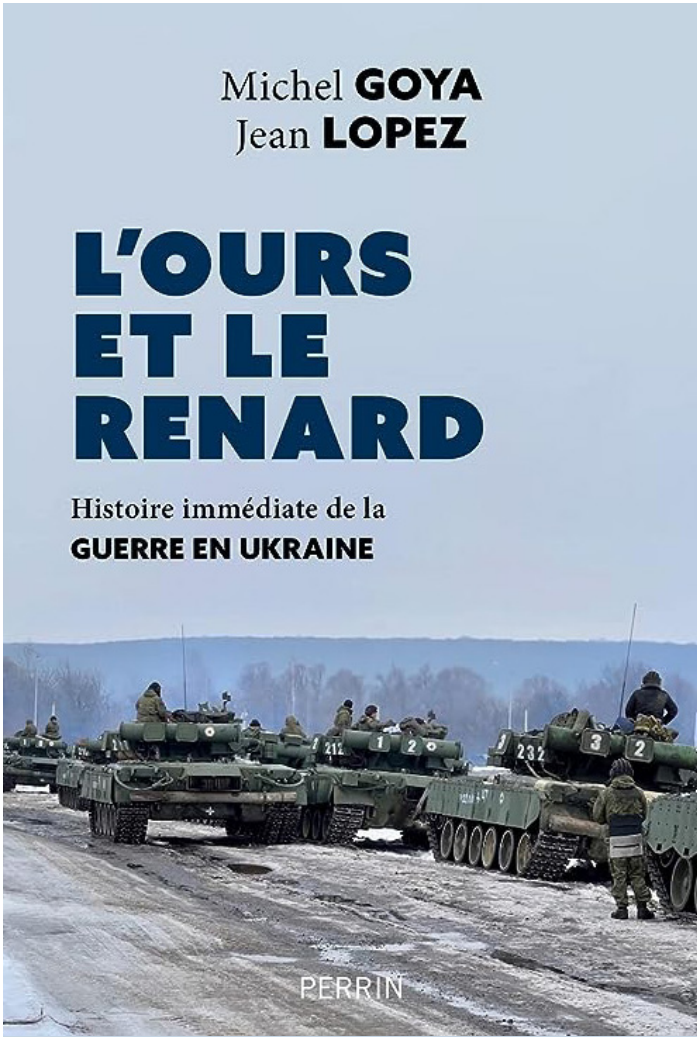
L'ours et le Renard, Histoire immédiate de la guerre en Ukraine, Michel Goya et Jean Lopez

Par Karine ROUSSEAUX, professeur agrégé d'histoire-géographie

LE CONTEXTE

« Les Russes ont perdu deux batailles mais ils n'ont pas perdu la guerre ; les Ukrainiens ont gagné deux batailles mais ils n'ont pas gagné la guerre ».

Le 24 février 2022, la Russie de Vladimir Poutine décidait d'envahir l'Ukraine, sous le qualificatif de « Opération Militaire Spéciale ». Un conflit de haute intensité qui surprit les dirigeants et une grande partie de l'opinion publique européenne, à moins qu'il ne s'agisse davantage d'un déni[1], cela, en dépit de la situation dans le Donbass et l'annexion de la Crimée depuis 2014. Ce conflit présente à la fois des aspects conventionnels, comme le recours à l'artillerie ou le retour d'un paysage de guerre comme celui de la tranchée, et des aspects innovants, « irréguliers », l'ensemble inséré dans la notion discutée de « guerre hybride ». L'ouvrage, dont l'écriture a démarré en septembre 2022, couvre 13 mois de guerre, de février 2022 à début avril 2023, avant la contre-offensive ukrainienne qui a démarré début juin 2023. Quelques repères



1. Audoin-Rouzeau Stéphane, *La Part d'ombre. Le risque oublié de la guerre*, avec la contribution de Hervé Mazurel, Paris, Les Belles Lettres, 2023.

chronologiques des grandes phases de cette guerre : offensive russe sur Kiev du 24 février à la fin mars ; redéploiement de l'armée russe vers le Donbass fin mars-début avril (prise de Marioupol) ; stabilisation du front ; contre-offensive ukrainienne à l'automne 2022 (Kharkiv ; Kherson) ; contre-offensive russe mi-février 2023 (avec la chute de Bakhmout, qualifiée de Donbass II par les auteurs).

LES AUTEURS ET LEUR THESE

L'analyse d'un conflit à chaud est toujours périlleuse pour de nombreuses raisons et, s'agissant du conflit en Ukraine : le manque de recul, le brouillard de guerre, notamment informationnel, ses propres biais, d'abord émotionnels (pencher vers le pays agressé), ainsi que la densité et l'inégalité quant aux sources disponibles (sur-représentation de celles émanant de l'Ukraine). C'est pourtant à ce défi que Michel Goya et Jean Lopez se sont prêtés, sous la forme d'une conversation toute socratique, la maïeutique pour accoucher des phases et particularités de ce conflit qui se déroule sous nos yeux. Michel Goya est un ancien colonel de l'Armée de Terre (troupes de marine) et docteur en histoire contemporaine, enseignant à Sciences-Po et l'École pratique des hautes études sur le sujet de l'innovation militaire, analyste dans de nombreux médias (BFM ; LCI ; France Inter...) et auteur de nombreux ouvrages[2] et du blog « La Voie de l'Épée ». Jean Lopez, journaliste et historien, est le directeur de la revue *Guerres & Histoire*, de la collection « Champs de Bataille » (Perrin-Ministère des Armées) et l'auteur de nombreux ouvrages[3].

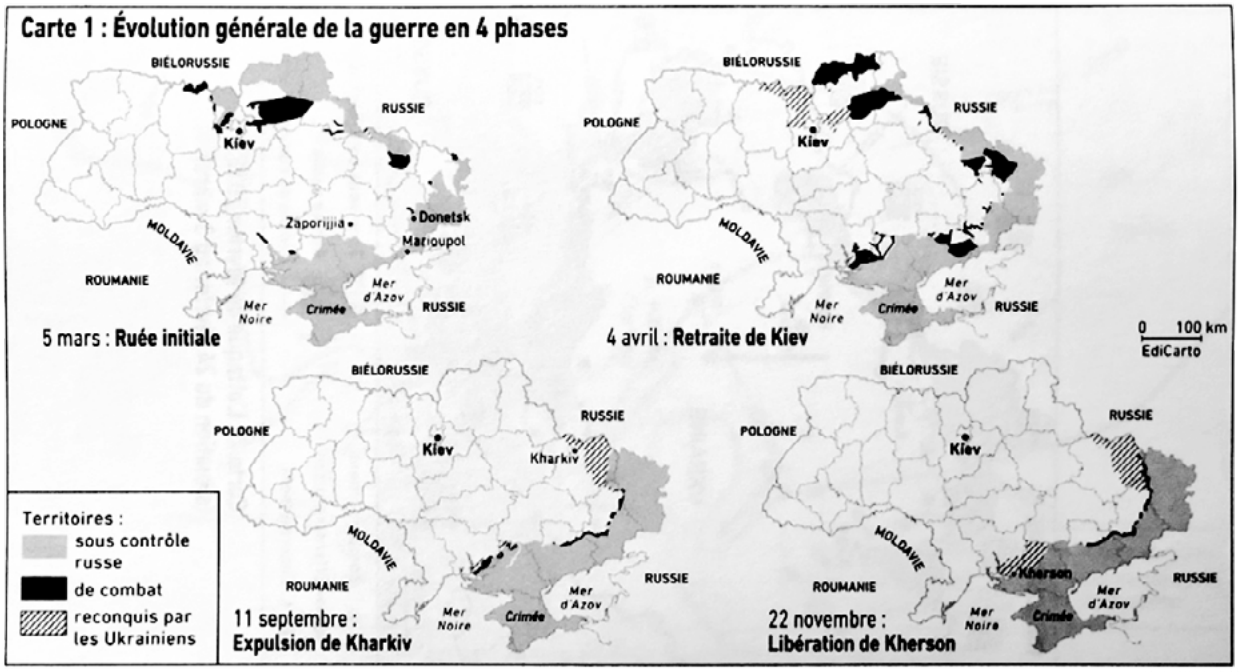
L'objectif était de « remettre de l'ordre dans la masse d'informations, relatives aux combats, déversées sur nos têtes depuis le 24 février 2022 », s'appuyant sur les informations quotidiennes « brutes ou analysées, disponibles pour tous en sources ouvertes ». Un journal de bord, à l'angle d'approche clairement délimité : celui du militaire dans ses dimensions tactiques, stratégiques, techniques et matérielles (chars, artillerie...), historiques, tout en demeurant un ouvrage accessible à tous, ponctué de quelques analyses géopolitiques, voire d'éléments sociologiques (exemple avec les mères russes), de pointes d'humour et d'allers-retours vers d'autres guerres passées. La conversation s'est clôturée début avril 2023, avant la contre-offensive ukrainienne début juin 2023.

LE RÉSUMÉ

Une introduction, « Aux racines de la guerre », précédée de cartes, insiste sur l'existence de deux peuples, avant le tournant que constitue la 1ère guerre mondiale puis les relations de « Grand frère russe à petit frère ukrainien dans

2. Quelques exemples : *L'Invention de la guerre moderne : Du pantalon rouge au char d'assaut, 1871-1918* en 2004 ; *Sous le feu. La mort comme hypothèse de travail* en 2014 ; *S'adapter pour vaincre. Comment les armées évoluent* en 2019 ; *Le temps de Guépards. La guerre mondiale de la France de 1961 à nos jours* en 2022.

3. Quelques exemples : *Koursk : Les quarante jours qui ont ruiné la Wehrmacht en 2008* ; *Les mythes de la Seconde Guerre mondiale* avec Olivier Wieviorka en 2015 ; *Barbarossa 1941. La guerre absolue* avec Lasha Otkhmezuri en 2019 ; *Kharkov : 1942* en 2022.



l'Union soviétique[4] ». C'est ainsi un recadrage du révisionnisme historique contenu dans le narratif porté par Poutine et l'occasion de revenir sur la tragédie de l'Holodomor, famine en Ukraine dans les années 1930 ainsi que sur la 2nde GM et l'accusation de nazisme ukrainien présente dans les discours de Poutine. L'indépendance de l'Ukraine en décembre 1991, sa dénucléarisation et le maintien de la Crimée dans l'espace ukrainien sont suivis d'une rupture progressive avec la Russie, à partir de l'arrivée au pouvoir de Vladimir Poutine en 2000 et de la « Révolution orange » en Ukraine en 2004. L'introduction se termine par ce qui constitue le véritable début de la guerre russo-ukrainienne, inséré dans le projet idéologique de la « Nouvelle Russie » de Poutine : la prise de contrôle rapide de la Crimée par les « petits hommes verts » russes en février-mars 2014 et la guerre du Donbass, « plus complexe et violente », à partir d'avril 2014, avec la bataille de Debaltseve. La signature des accords de Minsk II en février 2015 marquent une victoire de la Russie. En 2019, Zelenski est élu président de l'Ukraine et, malgré ses tentatives de discussion, et face à « l'intransigeance du président russe », les relations se dégradent entre les deux pays.

Cette guerre est découpée en 6 chapitres

• **Deux armées en mutation** avec une comparaison et un descriptif sur le matériel et commandement. Côté russe : l'insuffisance du nombre d'officiers et sous-officiers, dans le cadre d'une réforme professionnalisante des armées, ainsi qu'un matériel parfois vieilli, même si bien pourvu numériquement et l'objet d'un effort budgétaire impulsé par Poutine, sont donnés parmi les clés d'explication de l'échec russe au début de la guerre. Le rôle de la milice russe Wagner est souligné, en « parallèle de l'armée régulière ». Côté ukrainien, le rôle joué par l'OTAN est essentiel, notamment dans la formation des sous-officiers et une certaine décentralisation du commandement et deux points forts : la qualité tactique de l'artillerie et sa réserve opérationnelle (brigades territoriales)

• **L'échec du Blitzkrieg**, enclenché par la Russie le 24 février 2022[5], dure 5 semaines. L'objectif, à priori, d'occuper Kiev et de démettre le régime de Zélenski, dans un contexte d'effarement européen, est rappelé, ainsi que les raisons de l'échec de l'armée russe (voir la bataille d'Hostomel des 24-25 février 2002) : une sous-estimation de la capacité de mobilisation de l'armée et du peuple ukrainien ; le rôle joué par le renseignement américain ; une armée russe insuffisamment préparée, notamment pour les combats urbains, et la « désinformation de ses propres soldats ». Et au contraire, côté ukrainien, le sang-froid d'un commandement décentralisé, la forte réactivité des brigades territoriales, l'aide occidentale et l'abondance de son équipement anti char (missiles étasuniens Javelin ; drones Barayktar TB2 turcs), permettant une « usure dynamique » des armées russes. Échec des Russes à prendre Kharkiv avec un front qui se fige mais succès dans le sud de l'Ukraine (Melitopol ; siège de Marioupol ; centrale nucléaire de Zaporijjia ; Kherson). La prise de l'île aux Serpents par les Russes est l'occasion d'un point sur la guerre informationnelle/bataille de communication.

• **Retour au Donbass**, à partir de la fin mars 2022, avec le retour dans les discours côté russe de la volonté de « libérer » cette région : c'est donc la fin de la bataille pour Kiev. « C'est la 2nde phase du conflit, celle de la guerre d'usure » : une guerre d'attrition caractérisée par « on détruit beaucoup et on avance peu », avec la fin du siège de Marioupol le 16 mai. Ce chapitre apporte des éclairages et réflexions critiques, au-delà du champ proprement militaire, comme sur la question des crimes de guerre russe (« des ordres d'en haut ou une soldatesque ensauvagée ? »), avec l'exemple de Boutcha. Un point sur l'aide occidentale : importante, en formation et en armement mais jugée « prudente sur le fond » (lente arrivée des lances roquettes américains HIMARS ou obusiers automoteurs français CAESAR). Cependant, un facteur de la reprise de l'avancée ukrainienne en juillet

• **La contre-offensive ukrainienne**, à partir de septembre-octobre 2022, qui pousse Poutine à décréter une « mobilisation partielle » de 300 000 hommes. C'est ainsi à la fois le retour à une guerre de mouvement et le maintien d'une guerre de position sur la ligne de front du Donbass, avec ses dents de dragon russes. Cette période est marquée, côté ukrainien, par la libération de Kherson au sud, la reprise de l'île aux Serpents ainsi que d'une partie de la mer Noire et l'attaque du pont de Kertch les 07-08 octobre (« Le Kremlin humilié »), événements marquant tant sur le plan militaire que symbolique. La responsabilité du sabotage des deux gazoducs Nord Stream n'est pas tranchée : « cherchez le coupable ».

• **Guerre des missiles et cyberguerre**. Un relatif échec du côté de la Russie dans la guerre des missiles, face à l'efficacité du système de défense aérien côté ukrainien, soutenu par l'observation aérienne de l'Occident, ainsi que la résistance de la population. Un problème de stock de missiles avancé côté russe. Même échec russe pour la cyberguerre : « la montagne numérique qui accouche d'une souris ». L'Ukraine avait développé une cyberdéfense dès 2016, après les cyberattaques russes.

• **Seconde offensive russe au Donbass : l'enlisement et après.** Ce dernier chapitre est consacré notamment à la bataille qui fait rage à Bakhmout depuis aout 2022, marqueur majeur de la guerre d'attrition en cours, ainsi qu'à l'interrogation sur une potentielle contre-offensive ukrainienne, l'évaluation difficile des pertes humaines et du rapport de force quant au matériel sur le terrain et la décision de la livraison des engins blindés et chars par les Occidentaux (AMX-10 RC ; Challenger ; Léopard). Demeure la question de la livraison d'avions à l'Ukraine (F16 ; Mirage 2000)

4. Andreas Kappeler, *Russes et Ukrainiens, les frères inégaux. Du Moyen Âge à nos jours*, CNRS éditions, 2022.

5. « La bataille qui a fait échouer la guerre éclair de Poutine en Ukraine », documentaire du journal Libération, 25 février 2023.

CONCLUSION

Elle est nécessairement inachevée pour un conflit en cours, un conflit aux répercussions importantes, à commencer pour l'UE et sa capacité à développer un système de défense commune mais aussi dans la confirmation d'un monde multipolaire. D'autant plus que la question sensible des conditions de la paix reste ouverte : « Zelenski veut tout reprendre ; Poutine ne veut rien lâcher ». ◆


tremplin le mag